

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg
PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 8

Fribourg

Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Les succès allemands à Lausanne. La question des dettes privées. M. Herriot et le budget français.

Il n'y a pas encore de décision à Lausanne ; mais on en est au point où le oui ou le non final ne peut plus tarder. L'Allemagne peut se flatter du succès de sa ténacité. M. Herriot lui a fait deux nouvelles concessions : tout d'abord, il a renoncé à la clause de sauvegarde qui faisait tout dépendre d'un coup d'éponge américain sur les dettes des Alliés. En second lieu, il a consenti à effacer le chapitre VIII du traité de Versailles qui rend l'Allemagne responsable de la guerre et fait découler de là les réparations. Si on avait montré dix ans plus tôt pareille condescendance, Hitler ne serait pas devenu le prophète de l'Allemagne, le régime républicain aurait pu s'affermir et l'Europe serait plus tranquille.

M. von Papen, le représentant du nationalisme monarchique, pourra se vanter d'avoir obtenu ce qui fut refusé à ses prédécesseurs démocratiques.

Mais M. von Papen n'est pas encore content. Les Alliés réclament 4 milliards pour règlement de compte final ; il n'en veut payer que deux.

On discute en ce moment sur cette question de chiffres.

La Gazette de Francfort confirme ses précédentes informations sur le projet de concordat général pour les dettes privées que la délégation allemande à la conférence des réparations a mis sur le tapis dans les propositions qu'elle a soumises au président, M. Macdonald.

Il ne s'agit pas, dit-elle, d'une manœuvre tactique, d'un moyen de pression employé pour obtenir un succès dans l'affaire des réparations ; il ne s'agit pas non plus d'un ballon d'essai : il s'agit d'une idée depuis longtemps méditée.

Au point de départ de cette affaire, il y a le fait que l'argent perd de sa valeur et que le poids des dettes augmente en conséquence.

Notons en passant que ce phénomène n'est pas nouveau et que, dans l'histoire de la Suisse, par exemple, il a été pour une large part la cause des révolutions paysannes du XVII^{me} siècle.

Or, on envisage trois remèdes à cette situation : le premier consisterait à faire remonter les prix en facilitant le crédit ; le second remède serait la dépréciation volontaire de la monnaie ; le troisième, une réduction des dettes.

Le premier système a été appliqué en Europe de 1923 à 1929 ; il a poussé les prix à une hauteur anormale et il a été suivi d'une réaction dont nous voyons les effets. Les Etats-Unis ont adopté ce système et en font l'application en ce moment même. Ils ne semblent pas y trouver grand profit.

Un système pareil donnerait des résultats à condition d'être universellement appliqué et qu'il n'y eût personne pour jouer à la baisse.

Le second procédé, celui de la dépréciation de la monnaie, est appliqué présentement par plus de la moitié des Etats du monde, qui ont obtenu par là un allègement de dettes de 25 à 30 %. Cette mesure n'a pas été concertée ; elle s'est imposée par l'effet des conjonctures locales. De ce fait, elle profite aux uns et nuit aux autres. Pour établir l'égalité, il faudrait la rendre universelle. Aussi est-il question de proposer à la conférence économique internationale de Londres la généraliser. Mais il n'est pas sûr qu'elle ferait monter les prix ni qu'elle procure infailliblement l'allègement souhaité. L'idée d'une dépréciation de la monnaie rencontre, d'ailleurs, de vives résistances : ni la France, ni la Suisse n'y souscrivent.

Reste, enfin, la réduction des dettes, dont on a commencé à discuter il y a un an. Mais, ici aussi, il faudrait un accord international.

La délégation allemande à Lausanne a présenté, selon la Gazette de Francfort, une variante de ce système, en proposant de

l'appliquer uniquement aux créances étrangères contre les nationaux de chaque pays. Mais serait-il possible de s'arrêter là et un mouvement d'opinion irrésistible ne se produirait-il pas dans chaque pays en faveur d'une réduction générale des dettes ? Du reste, les créanciers étrangers de l'Allemagne, par exemple, admettraient-ils qu'on leur demandât un sacrifice en faveur de débiteurs allemands, tandis que les créanciers allemands garderaient tous leurs droits vis-à-vis de leurs compatriotes ?

La Gazette de Francfort est personnellement d'avis qu'une réduction des dettes est un procédé extrême qu'il ne faut envisager que pour le cas où la situation deviendrait désespérée. Si la situation économique venait ensuite à s'améliorer et que la production reprit son essor, on aurait fait aux débiteurs un cadeau injustifié. Il faut être d'autant plus circonspect que la réduction des dettes n'aurait aucun effet sur le cours de la crise, qui tient à d'autres causes que l'endettement.

Le journal francfortois montre ensuite les difficultés d'ordre technique auxquelles l'Allemagne se heurterait si elle devait décider seule une réduction des créances étrangères. Il faudrait voir comment réagiraient les Etats intéressés, si un accord serait possible ou non, si la réduction porterait sur toutes les créances sans distinction ou seulement sur les mauvaises, si on ferait une exception pour les créances des pays à change déprécié, etc.

Mais ce qui inquiète par-dessus tout la Gazette de Francfort, c'est l'effet moral d'une pareille mesure, l'atteinte qu'elle porterait à la confiance générale, le discrédit qu'elle jetterait sur le pays qui y aurait recours.

Nous concluons de l'attitude de la Gazette de Francfort dans cette affaire que, si elle a été la première à ébruiter ce projet, ce n'était pas pour sonder l'opinion, en vertu d'une mission que le gouvernement lui aurait donnée (on ne voit pas bien le cabinet von Papen se servir d'un journal qui lui est aussi antipathique), mais bien plutôt pour donner l'alarme et prévenir le monde contre ce plan peu honnête.

Nous avons dit hier que la commission des finances de la Chambre française avait considérablement bouleversé les projets financiers du gouvernement. Ce n'est pas le moment d'examiner si les propositions de la commission sont plus efficaces que celles du ministère. Celui-ci entendait parer au plus pressé, c'est-à-dire combler un déficit qui se creuse toujours davantage (il suffit pour s'en rendre compte de regarder le tableau du rendement mensuel des contributions existantes : il n'est pas une recette qui ne soit en recul). La majorité de la commission, elle, a travaillé pour un avenir qu'elle risque bien ne pas voir, sans se préoccuper du trou budgétaire actuel.

On peut dire qu'il en va, en politique intérieure française, en matière budgétaire, comme en politique extérieure, lorsque, récemment, socialistes et radicaux socialistes critiquaient l'attitude prise, à Lausanne et à Genève, par le gouvernement Herriot.

Cependant, on ne croit pas encore à une crise ; un compromis permettra probablement de gagner du temps. Gouvernement et majorité feront quelques concessions.

Mais qui fera le plus de concessions ? L'aile socialiste du parti radical ne désarme qu'à demi. Hier, lundi, à la réunion du groupe, M. Malvy a fait savoir que, une fois de plus, le ministre du budget avait été sur le point de démissionner. Aussi, finalement, le groupe a-t-il paru « disposé à faire un effort en vue d'aboutir à un accord avec le gouvernement ». On pourra voir là une sorte de condescendance, provoquée par le fait que la commission en question n'entend pas prendre la responsabilité d'une crise ministérielle.

Hier après midi, le premier-ministre a

assisté à une séance de la commission des finances et à une réunion du groupe radical. A la commission des finances, M. Herriot a fait la déclaration suivante : « J'ai gardé le souvenir de 1924. Ce que je veux, c'est remettre de l'ordre dans la maison. Je ne laisserai pas ce soin à un autre. Mais, si j'y parviens, comme je l'espère, si, après avoir réglé par une entente internationale à Lausanne le problème des réparations et des dettes, je puis apporter une large contribution au rétablissement de l'équilibre budgétaire, puis terminer heureusement les négociations relatives au désarmement, je pourrai alors partir la tête haute. »

Au groupe radical, le chef du gouvernement a demandé une fois de plus à ses coreligionnaires politiques leur concours pour la défense des intérêts publics et, partant, pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

On espère que les débats pourront commencer demain, mercredi, ou jeudi.

A la veille de la conférence d'Ottawa

Sa signification internationale

Londres, 3 juillet.

Dans quelques jours, la conférence impériale d'Ottawa sera ouverte. A cause même de ses buts principaux, sa signification dépasse les frontières de l'empire britannique. Elle cherchera à réaliser un double but : resserrer les liens des peuples du Commonwealth (la Fédération britannique) et déterminer une politique économique commune à l'égard des pays étrangers, en vertu des possibilités du protectionnisme adoptées par la Grande-Bretagne. Ce n'est pas tant le premier de ses buts, dont la réalisation ne présentera guère de difficultés irréductibles, que le second qui suscite la curiosité, sinon les appréhensions du monde entier. Les pays européens, comme ceux de l'Amérique du sud et les Etats-Unis, comptent, en effet, parmi les meilleurs fournisseurs de l'Angleterre, qui, avec les Dominions, achètent à l'étranger pour 300 millions de livres par an. Près de six milliards ! Le chiffre est considérable, et, si l'empire britannique peut s'entendre à Ottawa pour maintenir à l'intérieur au moins la moitié de cette somme, le chiffre des chômeurs diminuerait d'un demi-million ; mais, par contre-coup, la stabilité économique de plusieurs pays étrangers serait gravement atteinte.

Hâtons-nous de dire cependant qu'il est certains pays, comme l'Argentine, la Belgique, la Grèce, le Portugal et les pays scandinaves, que l'Angleterre pense ménager à tout prix, vu qu'ils comptent parmi ses meilleurs clients. Il ne s'agit pas, en effet, de courir les risques d'une organisation économique impériale pour perdre les débouchés sérieux que le commerce britannique a su s'aménager. C'est pourquoi de nombreux impérialistes et économistes pensent étendre l'idée d'un empire économique, en englobant dans le Commonwealth ceux des pays étrangers dont les intérêts économiques permettraient la formation d'un bloc pan-impérial. Mais pareil projet ne comporte-t-il pas beaucoup d'aléas ? Non seulement il serait difficile de définir les limites de cette extension impériale, mais les pays européens qui croient souffrir le plus de cette nouvelle situation commencent à esquiver des blocs économiques qui ne sont pas sans inquiéter la Grande-Bretagne. Ces nouvelles tendances, loin de favoriser la reprise générale des affaires, semblent plutôt devoir en précipiter la ruine.

C'est l'idée que le parti travailliste et les syndicats ouvriers ont d'ailleurs eue dès le premier moment où il fut question de réunir la conférence d'Ottawa. Ce n'est pas une conférence impériale qu'il faut à l'Angleterre et au monde, disent-ils, mais bien une conférence économique internationale qui réglerait une fois pour toutes les restrictions et les difficultés qui accablent chacun de nous. Il est vrai que la conférence de Lausanne et les tendances de la politique américaine permettent d'espérer l'organisation d'une pareille conférence ; mais alors Ottawa ne sera-t-il pas en contradiction avec Genève ?

Malgré tout l'espoir que les conservateurs modérés, comme M. Baldwin, et les impérialistes, comme M. Amery, mettent dans la conférence d'Ottawa, on peut douter que l'opinion générale en considère les résultats comme utiles pour le bien général. C'est que le public anglais comprend de plus en plus que les Etats sont solidaires les uns des autres, et que seule une solution internationale pourrait nous remettre sur la voie du progrès. Les appréhensions de l'opinion publique sont d'ailleurs redoublées du fait que, à la veille même de la conférence, l'ordre du jour de ses travaux n'est pas encore connu. C'est par

des réparties spirituelles que M. Thomas, l'autre jour, aux Communes, a su éviter les écueils, lorsqu'on lui demanda si des arrangements préliminaires étaient déjà prévus avec les Dominions. « Avez-vous des accords dans votre poche ? » fit sir Robert Horne. « Hélas ! je n'ai que des pièces d'argent dans ma poche ! » lui répondit le ministre gallois. Si cette importante information fit rire l'assemblée, elle nous éclaire bien peu sur ce qui va se débattre en réalité à Ottawa.

La vérité est que le gouvernement anglais ne le sait peut-être pas lui-même. En effet, M. Bennett, le premier-ministre canadien, a bien fait savoir que c'est son gouvernement qui assume la seule responsabilité de l'organisation de la conférence et de la publicité qui lui sera nécessaire pour réussir. L'initiative de cette importante réunion ne part donc plus de Londres comme autrefois, mais d'Ottawa. Si le Dominion qui invite assume de pareilles libertés, quelles surprises nous réservent donc les autres pays de l'empire ? A Ottawa, les Dominions se chargeront peut-être de convaincre l'Angleterre que, dans l'empire britannique, il ne doit pas y avoir de pays privilégié. Et ainsi nous reviendrons peut-être à la nécessité d'une collaboration européenne, sinon mondiale, pour opérer un redressement économique définitif, dont la nécessité se fait chaque jour plus impérieuse.

T. G.

La session fédérale

Conseil national

Séance du 4 juillet

La Caisse de prêts

Le Conseil aborde la question de la Caisse de prêts de la Confédération.

MM. Welter (Zurich), radical, et Dollfus (Tessin), conservateur, font rapport. Les chefs d'entreprises financières, industrielles et commerciales ne peuvent, pour de nombreuses raisons, mobiliser leur actif. C'est le but de la Caisse de prêts qui n'est pas destinée seulement aux banques, mais qui doit servir à toute notre économie nationale. Mais il est vrai que les banques sont particulièrement exposées à des risques.

Il faut, pour ce motif, qu'elles puissent avoir des quantités suffisantes d'argent liquide, sinon elles peuvent être obligées de fermer leurs guichets, même si leur situation est parfaitement saine. Le pays, pris d'une certaine méfiance, a une tendance à thésauriser. C'est ainsi que, en 1931, les billets de 1000 francs ne forment plus que le 14 % de la circulation, au lieu du 27 %.

L'exportation devient de plus en plus difficile, à cause des moratoires et des restrictions de devises ordonnées par des gouvernements étrangers. Un des rôles de la caisse sera de faciliter l'exportation.

Le crédit se trouve restreint par la crise de confiance qui oblige les banques à tenir à disposition des sommes énormes. La Caisse de prêts pourra remplacer par son crédit ces immenses capitaux immobilisés. La faillite d'une ou plusieurs grandes banques ruinerait des milliers de petits gens. Mais notre situation est infiniment meilleure que celle même de pays riches comme la France et la Hollande.

En dehors du gage, la Caisse sera encore couverte par la signature du débiteur. Tout dépendra de la prudence et de l'habileté de la direction de la Caisse de prêts. Tous les bénéfices seront mis en réserve pour parer aux déficits éventuels. La Suisse fera beaucoup moins que d'autres pays. Le capital de garantie sera de 100 millions, dont 25 fournis par les banques et 75 par la Confédération.

La minorité propose de renvoyer le projet au Conseil fédéral. Les rapporteurs combattent cette proposition. Le contrôle des banques est fort aléatoire. La défense du crédit public est une question urgente. Il convient donc de séparer les deux questions et de ne pas subordonner l'une à l'autre. Le but de la session est de discuter de la Caisse de prêts et non de contrôler des banques.

Les rapporteurs recommandent l'entrée en matière.

La séance est levée.

Conseil des Etats

Séance du 4 juillet

Le Conseil liquide par adhésion au Conseil national les divergences dans la loi sur le blé. On reprend la gestion fédérale au Département des postes et chemins de fer.

M. Meyer (Uri), rapporteur, demande l'électrification de la ligne Berne-Lucerne.

M. Pilet, conseiller fédéral, répond que cette ligne sera livrée à la traction électrique dès le mois de mai 1934.

Les débats sont interrompus et la séance levée.

Les dommages non assurables

Dans une petite question, M. Petrig, conseiller national, évoquait un postulat relatif au fonds de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles. L'auteur du postulat demandait s'il ne serait point possible de donner une base légale à ce fonds et d'assurer son avenir en lui procurant certaines ressources.

Le Conseil fédéral a répondu que le problème était à l'étude depuis quelques années. A son avis, le meilleur moyen de réussir serait de créer une véritable assurance. Cette voie est d'autant mieux indiquée, pour améliorer les conditions actuelles, que déjà plusieurs cantons, même parmi ceux les plus exposés, s'y sont engagés.

Aujourd'hui, le devoir de la Confédération est d'encourager les cantons, par une aide matérielle, à assurer les dommages causés par les forces naturelles. Si plusieurs cantons ont pris l'initiative et ont été capables de progresser dans cette voie, il en est d'autres qui en sont encore à l'étude du problème, tandis que quelques-uns ont au moins institué un fonds cantonal.

La question se posera de savoir si et dans quelle mesure la Confédération doit aider ces cantons. Le fonds suisse pour les dommages causés par les forces naturelles continuera son action féconde. Le jour où le plus grand nombre des cantons auront introduit l'assurance, son rôle sera limité à quelques cas tout à fait extraordinaires. D'ici là, les ressources du fonds pourraient s'accroître de la part de la Confédération aux recettes des jeux des karsaals.

Mais, pour le moment, il faudrait renoncer à d'autres mesures destinées à donner une base légale à ce fonds ou à lui procurer régulièrement des ressources plus grandes, de manière à ne pas éparpiller les énergies et les ressources nécessaires pour créer une véritable assurance de dommages causés par les forces naturelles.

Attendu que les cantons se sont montrés partisans d'une assurance cantonale, c'est à eux qu'il appartient, dans la mesure où ils ne l'ont pas encore fait, de préparer cette assurance.

LES GROUPES POLITIQUES

Le groupe conservateur, après avoir entendu un exposé de M. Guntli, conseiller national, s'est prononcé, sans discussion, en faveur de la prise en considération du projet de création d'une Caisse de prêts. M. Gottret a fait rapport sur l'augmentation des droits de douanes sur le malt, l'orge et la bière. Le groupe, à l'unanimité, a approuvé ce projet.

Le groupe des agrariens a décidé à une forte majorité de prendre en considération le projet du Conseil fédéral, mais de limiter le total des prêts à 200 millions. Le groupe a approuvé les suggestions en faveur de l'adoption d'une législation pour la protection de la nature.

Les radicaux ont approuvé le projet de caisse fédérale de prêts à l'unanimité moins une voix.

M. Pfister, conseiller national, a fait rapport sur les droits supplémentaires sur le malt, l'orge et la bière. A l'unanimité, le groupe a décidé d'approuver l'arrêté fédéral. Le droit des socialistes au siège vacant au Tribunal fédéral des assurances a été admis.

Le groupe socialiste a approuvé les propositions de la minorité. Le projet sur la perception de droits supplémentaires sur le malt, l'orge et la bière ne sera pas combattu. Le groupe a décidé de déposer une motion de M. Bratschi concernant l'aide à accorder aux entreprises publiques de transports en difficulté par suite de la crise et de présenter une petite question de M. Schmid concernant la saisie de tracts et de journaux à la caserne d'Aarau.

Le groupe a désigné M. Kistler, avocat, à Bienne, actuellement juge suppléant au Tribunal fédéral des assurances, comme candidat au poste de juge devenu vacant par suite de la nomination de M. Studer, socialiste, comme juge fédéral.

AU GRAND CONSEIL VALAISAN

On nous écrit de Sion :

Le Grand-Conseil s'est réuni en session prorogée, sous la présidence de M. Prosper Thomas, président, qui a ouvert la session par l'éloge funèbre du député-suppléant Biollaz, mort tout récemment à la fleur de l'âge. Les députés ont ensuite discuté la loi sur la classification, l'entretien et la construction des routes. Sitôt les débats terminés sur ce projet, sera entreprise la discussion de la nouvelle loi sur l'entretien et la correction des cours d'eau. La session ne durera que trois ou quatre jours.

Union romande des corporations chrétiennes-sociales

Le congrès du Landeron

On nous écrit :
Dans la période de crise économique et de dépression morale que nous vivons présentement, il est réconfortant d'assister au spectacle que seules peuvent nous procurer les manifestations basées sur la foi chrétienne.

Le 19^{ème} congrès de l'Union romande des corporations chrétiennes-sociales, qui a eu lieu les 2 et 3 juillet, au Landeron, fut une de ces manifestations bienfaitrices, parce que son programme tout entier n'est que la réalisation dans la vie économique et sociale des enseignements de l'Eglise.

Cette impression de réconfort, nous l'avons constatée sur tous les visages, qui reflétaient la sérénité des cœurs réchauffés et rassurés par le passé de travail, d'efforts, de peines, comme aussi de succès et de satisfactions, passé si encourageant qui garantit un avenir plein de promesses.

C'est que, en effet, l'Union romande n'en est plus aux tâtonnements du début qui faisaient sourire ses adversaires et même ceux qui, sollicités alors d'apporter leur adhésion ou tout au moins leur sympathie au mouvement naissant, regardaient celui-ci avec mépris, tant ils considéraient comme des naïfs ses promoteurs. Indépendants qu'ils étaient de par leur situation économique, ils s'imaginaient volontiers que seules comptaient dans la vie les associations économiques et financières qui n'avaient alors qu'à lever le petit doigt pour commander à l'économie nationale et faire taire toutes les revendications qui osaient s'aventurer dans la vie sociale et professionnelle. L'ébranlement des plus grandes affaires financières, dont les causes morales apparemment si clairement, et les dangers multiples auxquels le développement des idées socialistes et communistes nous expose furent la cause de nombreux sceptiques s'enrôlèrent sous l'étendard corporatiste qui leur apparut comme le seul régime pouvant restaurer l'ordre social chrétien.

Leur satisfaction ne se manifeste nulle part plus grande que dans les assises annuelles de l'Union romande. C'est là, en effet, qu'ils trouvent toute une phalange de spécialistes dans le domaine économique et social, spécialistes dont la formation sociale est basée sur une doctrine si solide et si vraie qu'ils trouvent en elle cette sécurité morale en dehors de laquelle la puissance matérielle n'est que méfiance et tromperie.

Les ouvriers, les artisans comme les commerçants et les paysans si longtemps obsédés par la puissance de l'argent se rendent compte à leur tour qu'ils ne peuvent trouver la sécurité matérielle que là où règnent les valeurs morales. C'est pourquoi ils adhèrent toujours en plus grand nombre, les résultats le prouvent, aux groupes de l'Union romande.

Si le congrès de Sion se plaça sous le signe des assurances sociales, le congrès du Landeron se placera certainement sous le signe tout d'actualité de l'Etat corporatif. La formation des cadres de l'Union romande lui permet, en effet, de suivre maintenant au fur et à mesure tous les problèmes rentrant dans son activité qui se posent dans la vie nationale.

C'est ainsi que, au Landeron, les nombreuses résolutions qui furent votées par les diverses assemblées des fédérations sont toutes d'une actualité incontestable.

Le congrès du Landeron a été, ainsi que le publiait la Liberté, un nouveau et grand succès pour l'Union romande.

Admirablement organisé, sous la direction de M. le curé Ferraris, ce 19^{ème} congrès laissera à tous les congressistes un radieux souvenir de la charmante petite ville neuchâtoise.

Les séances de travail furent toutes fort intéressantes et bien fréquentées.

A l'assemblée plénière de samedi soir, où les secrétaires des cartels firent rapport sur l'activité de leurs organisations, Mgr Cottier, curé-doyen de La Chaux-de-Fonds, apporta aux congressistes les félicitations et les encouragements de Son Exc. Mgr Besson, qui eut, de plus, la délicate attention d'adresser à l'Union romande le télégramme que voici : « Retenu à Cerneux par une visite pastorale, j'envoie de tout cœur à l'Union romande mes félicitations pour le travail accompli et mes vœux ardents pour des progrès constants. Que Dieu bénisse tous ceux qui cherchent l'expansion de son règne dans la justice et la charité. »

M. le curé Ferraris exposa en un rapport très complet les dangers du bolchévisme et plus spécialement des organisations des Sans-Dieu.

Les organisations chrétiennes-sociales du Tessin étaient représentées par M. l'abbé Del Pietro qui, dans une vibrante allocution, prononcée dans la belle langue de Dante, apporta avec le salut de nos amis du Tessin leur adhésion complète au programme corporatif et leur reconnaissance envers celui qu'ils considèrent comme le chef du mouvement corporatif, M. l'abbé Savoy.

Puis l'assemblée procéda à la nomination du président romand, dont la charge fut confiée avec applaudissements de tous les délégués à M. Julien Girard, notaire à La Chaux-de-Fonds et président du Cartel neuchâtois et franc-montagnard.

Et la séance s'est terminée, comme nous l'avons dit, par le discours du chef de l'Union romande, M. l'abbé Savoy.

Le dimanche matin, le Landeron se réveilla baigné dans la douce chaleur d'un soleil estival faisant apparaître dans toute leur beauté la campagne verdoyante et les coteaux prometteurs de riches vendanges.

Toute la nature dans sa beauté et son repos dominical portait à remercier Dieu créateur et dispensateur des biens dont notre vie se

nourrit et se renouvelle. Tout portait à la prière qui réconforte et redonne les forces nécessaires à l'effort et au labeur purificateur et vivificateur. Aussi, c'est avec joie et reconnaissance envers la divine Providence que les délégués assistèrent à la célébration de la messe que le chœur mixte de la paroisse rehaussa par ses chants. Mgr Cottier y prononça le sermon de circonstance par lequel il rappela les devoirs moraux qui incombent à ceux qui se vouent à l'apostolat social.

Les séances de travail recommencèrent et, après le repas de midi, un brillant cortège, conduit par la fanfare du Landeron et agrémenté de discours du Club des accordéonistes de la paroisse de La Chaux-de-Fonds, parcourut la charmante cité landeronnaise et conduisit les participants à l'assemblée de clôture, qui eut lieu en plein air, sur la place du Collège, à l'ombre des arbres et sous la protection de la tour de l'église.

De nombreux télégrammes et lettres de félicitations et de vœux sont parvenus à l'Union romande, à l'occasion de ce congrès. Nous nous honorons à citer ceux de Mgr Delaloye, au nom de S. Exc. Mgr Bieler, évêque de Sion ; de Mgr Bourgeois, R^{me} Prévôt du Grand Saint-Bernard ; de M. le conseiller fédéral Sauty qui adressa « aux courageux champions du magnifique idéal corporatiste ses félicitations chaleureuses pour l'exemple qu'ils donnent et le travail qu'ils accomplissent en vue du progrès social » ; de M. le conseiller aux Etats Savoy qui, empêché, faisait part de ses vœux, ajoutant : « Mon absence au Landeron ne diminue en rien mes sympathies envers l'idée féconde que défendent avec beaucoup d'ardeur les sections de l'Union romande » ; de M. le conseiller aux Etats Evéquoz, de Sion ; de M. de Torrenté, préfet de Sion ; de M. Jobin, ancien conseiller national, et de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

En plus des invités présents déjà cités, on remarquait plusieurs députés des diverses régions de notre terre romande, dont pour Fribourg, MM. les députés Quartenoud, Dubey et Brulhart. M. Bauler, directeur de la Banque coopérative suisse, et M. Cavelli, secrétaire du parti conservateur populaire suisse, prirent part également au congrès.

Le nouveau président romand, M. le notaire Girard, se fit l'interprète de toute l'Union romande en rendant hommage aux secrétaires des cartels, aux comités et tout particulièrement à M. l'abbé Savoy, son chef aimé et vénéré.

M. Gicot, député du Landeron, parla au nom des organisations locales et Mgr Follété, vicaire général du Jura, présenta les félicitations et les vœux de S. Exc. Mgr Ambühl, évêque de Bâle et Lugano.

M. le conseiller national Perrier, président du parti conservateur populaire suisse, dont la présence à ces congrès est toujours accueillie avec joie, salua le Landeron, modèle de loyalisme neuchâtois et de fidélité à la foi catholique, félicita les organisations chrétiennes-sociales et plus spécialement ses chefs dont le travail fécond est si bienfaisant pour le pays.

Puis, accueilli par les applaudissements de toute l'assistance, M. l'abbé Savoy traça en un éloquent discours le développement de l'idée corporative en face du libéralisme économique et du bolchévisme destructeur, développement qui ne peut qu'augmenter et fortifier notre foi en un régime corporatif basé sur le droit naturel et chrétien, que nous avons le devoir de reconstruire pour que tous les humains puissent renaitre à la vie surnaturelle et que, servant leurs frères, ils servent Dieu.

Le double vote valaisan de dimanche

On nous écrit :

L'emprunt de trois millions et demi en faveur du parachèvement du programme des routes agricoles et forestières a été ratifié par 7239 oui contre 3461 non. Tous les districts, à l'exception de deux, Monthey et Entremont, ont donné une majorité affirmative.

La loi modifiant l'organisation judiciaire et quelques articles du code de procédure pénale, dans le sens de l'extension des compétences du juge, a été acceptée par 6891 citoyens et rejetée par 4014. Le Haut-Valais, qui a donné une belle majorité acceptante en faveur de l'emprunt, a, par contre, repoussé la modification de la loi judiciaire.

Voici les résultats de la double votation par districts :

	Organis. judiciaire		Emprunt	
	Oui	Non	Oui	Non
Conches	210	220	271	153
Rarogne oriental	114	125	171	74
Brigue	243	308	350	167
Viège	752	814	1420	163
Rarogne occid.	317	304	570	127
Loèche	308	432	493	249
Sierre	835	333	862	280
Hérens	517	174	519	159
Sion	568	234	424	329
Conthey	659	114	427	302
Martigny	881	296	592	570
Entremont	440	352	376	410
Saint-Maurice	507	121	453	157
Monthey	415	173	266	301
Militaires	45	23	45	20
	6891	4014	7239	3461

Le secours à l'Autriche

M. Musy, chef du Département des finances, a mis hier lundi le Conseil fédéral au courant des délibérations de la commission mixte pour une action de secours en faveur de l'Autriche dont il est le président. Aucune décision n'a été prise.

A son arrivée à Vienne, le chancelier autrichien a souligné la volonté sincère de tous les hommes d'Etat réunis à Lausanne de venir en aide à l'Autriche. Cette preuve de confiance doit porter des fruits, car l'étranger ne sous-

critra pas seulement à l'emprunt, mais plusieurs Etats le garantiront aussi. Cette preuve de confiance doit aussi contribuer à redonner à l'Autriche confiance en elle-même. Le chancelier a surtout relevé l'accueil particulièrement cordial réservé par la Suisse.

Propos scolaires

C'était hier, à Genève, la clôture des cours du Collège. Il s'est dit, à cette occasion, de très bonnes choses. Le directeur du Collège de Genève, M. Gautier, a parlé notamment de la franchise de caractère, dans les termes suivants :

« La qualité que l'on souhaite le plus au jeune homme, c'est la franchise. Un père aime que son fils soutienne, sans faiblir, d'être regardé dans les yeux. L'ami attend de l'ami qu'il lui parle sans réticence pour le louer ou le blâmer. Tous les hommes, pour pouvoir collaborer, souhaitent de pouvoir compter sur leur prochain, c'est-à-dire avoir confiance.

« Il y a des idées morales fluctuantes, il y a des vérités d'au delà des Pyrénées ; mais s'il existe dans notre époque troublée un principe solide et que les peuples occidentaux doivent surtout à la religion chrétienne, c'est que la loyauté est un devoir primordial, et que la tromperie est une lâcheté et un déshonneur.

« L'idéal que les jeunes gens ont devant les yeux comprend le courage, la fermeté, la bonne foi ; sans ces vertus, point de vie collective normale. Sans elles, il n'y a pas non plus le sentiment qui peut le plus embellir la vie du jeune homme, l'amitié.

« Peu nombreux sont les enfants qui conquièrent sans effort et sans défaillance l'attitude de totale loyauté qui est leur idéal. Les occasions de faire une entorse à la vérité, de ruser sans dire un mensonge, de réformer les faits sans presque en avoir conscience, sont fréquents dans la vie de tout garçon, surtout dans ses rapports avec ceux qui ont autorité sur lui, les parents et les maîtres en particulier.

« Dans la vie scolaire, il y a chaque semaine des occasions où la droiture du collégien est mise à l'épreuve ; lors des travaux écrits, même lors des interrogations orales, il est tenté de tricher et d'obtenir ainsi une note à laquelle il n'a pas droit.

« Nul ne peut soutenir ni prouver que la fraude scolaire seule, entre toutes les tromperies, n'est pas déshonorante, qu'elle est, sinon morale, du moins admissible ou tolérable.

« Certains usent d'un autre argument grâce auquel ils cherchent à se rassurer ou à s'excuser. Le maître est un ennemi ; on a le droit de le tromper. Oui, si le maître était cela, on pourrait le tromper, mais le maître n'est pas un ennemi. Il est celui à qui vos parents confient la tâche, pas si facile, de vous aider par de bonnes études à devenir des hommes.

« Les garçons et les jeunes gens de volonté chancelante sont certainement plus nombreux dans les classes que les élèves froidement décidés à tromper. Ce que nous pouvons espérer, ce que nous souhaitons ardemment, c'est que dans chaque classe les collégiens ennemis de toute fraude s'affirment et se groupent, que leur exemple — non leurs sermons, car les sermons et les sermons ne font pas partie du répertoire des collégiens —, que leur exemple agisse sur les hésitants et les faibles, et que les autres se sentent et se sachent blâmés et méprisés.

« La science est une belle chose ; nous continuerons à l'enseigner et, si possible, à la faire comprendre et aimer. Mais nous n'attachons aucun prix, même aux plus éblouissantes réussites dans l'ordre intellectuel, nos efforts nous sembleraient vains, si nous devions voir s'affaiblir ou se brouiller, dans la jeune génération, la notion du bien et du mal. »

M. Lachenal, directeur de l'Instruction publique, a dit de son côté :

« Soyez loyaux, soyez ouverts et francs. Soyez vrais. La duplicité ternit le caractère. L'histoire lui doit ses plus grands malheurs, l'homme ses chutes profondes. L'habitude du mensonge ne doit pas naître de l'école. Ce serait l'y laisser prendre corps que, sous le prétexte et l'excuse d'être entraînés par les traces de quelques-uns de vos devanciers, vous ne réagissiez pas de toute la fraîcheur de vos énergies et ne protestiez pas contre la fraude et la tricherie.

« Il n'y a pas deux honneurs. Il n'y a pas l'honneur du jeu et l'honneur de la classe. Il est le même partout. Votre honneur, jeunes gens, vis-à-vis de vous-mêmes et vis-à-vis de vos camarades, se dresse contre l'entorse à la vérité sous quelle forme qu'elle vous séduise. Il vous défend de prendre dans l'estime de votre maître ou dans l'esprit de vos condisciples une place qui ne vous appartient pas. Le remords, tenace dans ses rigueurs, vous rappellera, à l'instant le moins attendu, que vous l'avez usurpée. »

Société générale suisse d'histoire

L'assemblée annuelle aura lieu à Porrentruy, les 9 et 10 juillet.

On y entendra une conférence du professeur Gustave Amweg, président central de la Société jurassienne d'émulation, sur : *Porrentruy, capitale de l'évêché de Bâle (1527-1792)*.

Pour la langue française

Discrimination, action de discerner avec précision, se trouve dans le dictionnaire de l'Académie, mais pas le verbe *discriminer*, que des pédants ont en affection.

ÉTRANGER

Angleterre et Irlande

Londres, 5 juillet.

Le grand débat attendu sur l'Irlande avait attiré aux Communes une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait notamment la présence de MM. Norton, chef du parti travailliste irlandais, et Fergusson, haut-commissaire du Canada.

M. Lansbury, chef de l'opposition, a ouvert la discussion. Il a demandé au ministre des Domaines, M. Thomas, s'il avait reçu de nouvelles communications de l'Irlande.

M. Thomas a lu alors la note qu'il venait de recevoir le matin même de l'Irlande.

« Le gouvernement de l'Etat libre, dit cette note, a examiné votre dépêche du 22 juin. Il a noté que le gouvernement britannique ne consent pas à faire disparaître les restrictions qu'il entend mettre au choix des personnes du Tribunal projeté d'arbitrage. Pénétré de l'importance de l'arbitrage, en tant que méthode de règlement des différends internationaux, le gouvernement de l'Etat libre regarderait comme profondément regrettable que des restrictions artificielles, dans la composition de ce tribunal, vissent entraver l'acceptation de l'arbitrage dans le cas actuel. La liberté de choix par les parties intéressées de leurs représentants à ce tribunal constitue l'essence même de l'arbitrage et le gouvernement de l'Etat libre n'abandonne pas l'espoir que le gouvernement anglais reviendra sur sa décision sur ce point. »

Le gouvernement de l'Etat libre conteste les prétentions du gouvernement britannique, non seulement à l'égard des annuités portant sur le choix des terres, mais aussi à l'égard de tous les autres paiements annuels, à l'exception de ceux qui ont été ratifiés par les parlements des deux pays (suit l'énumération des différents paiements contestés). Ces paiements, ajoutés à ceux des annuités foncières, constituent pour le peuple irlandais un fardeau qu'il est incapable de supporter.

La note fait remarquer ensuite que, sous les réserves précédentes, le gouvernement de l'Etat libre se déclare en plein accord avec le gouvernement britannique pour accepter les décisions au Tribunal d'arbitrage. Le document reçu de Dublin déclare toutefois qu'il serait nécessaire d'obtenir le consentement préalable du parlement irlandais à tout accord qui pourrait intervenir sur l'arbitrage, la constitution du tribunal et les questions à lui soumettre.

M. Thomas a énuméré ensuite les divers montants auxquels s'élevaient les paiements contestés et a dit qu'il en préciserait le montant dans le débat qui suivrait. Le ministre conclut : « Tous ces paiements résultent d'engagements solennels conclus entre les deux gouvernements. Cette réponse ne laisse aucun doute que M. de Valera, tout en acceptant notre offre d'arbitrage, refuse définitivement un Tribunal d'empire. La forme du tribunal proposée par nous est strictement basée sur les recommandations acceptées unanimement à la conférence impériale de 1930. Du reste, la réponse irlandaise va au delà des annuités foncières et cherche à répudier de façon générale l'accord financier intervenu entre les deux pays. Tout cela ne laisse au gouvernement britannique d'autre alternative que de s'en remettre à la décision de la Chambre sur la résolution fiscale que je viens lui soumettre. M. Thomas a tenu toutefois à souligner que le gouvernement de Londres n'en continuait pas moins à faire tous ses efforts pour arriver à résoudre à l'amiable le différend actuel. »

Au nom de l'opposition, M. Greenwood et M. Maxton ont blâmé le gouvernement de n'avoir pas, suivant eux, épuisé toutes les voies de conciliation.

Un incident qui a causé une certaine sensation se produisit alors. M. Lansbury, chef de l'opposition travailliste, qui s'était tenu à l'écart de la discussion, s'est entretenu longuement avec M. Dulanty, haut-commissaire d'Irlande, qui assistait au débat, et avec lui M. Greenwood.

Peu après, M. Dulanty, sur l'instance de M. Lansbury, eut un entretien avec M. Thomas à la suite duquel il téléphona à Dublin à M. de Valera.

M. Thomas annonça qu'il venait d'apprendre par M. Dulanty, haut-commissaire irlandais en Grande-Bretagne que, comme l'avaient proposé les députés travaillistes, M. de Valera avait versé le montant des annuités foncières à un fonds spécial en attendant le résultat de l'arbitrage. Il a montré que le gouvernement irlandais entendait s'en rapporter à l'arbitrage. Il ne s'agit plus maintenant que de former le tribunal.

« Dans ces conditions, même au point où en sont les choses, le gouvernement se déclare toujours disposé à soumettre la question au tribunal arbitral impérial, mais nous n'admettons pas l'intervention d'arbitres étrangers dans une question politique impériale. »

A la frontière polono-allemande

Varsovie, 5 juillet.

Un paysan polonais du village de Lipowka à la frontière de Prusse orientale, poursuivant son cheval qui avait pris la fuite, traversa le fossé-frontière et passa sur territoire allemand. Dix hommes en civil tirèrent des coups de feu dans sa direction. Le paysan fut atteint à la jambe et à la tête. Une trentaine de coups de feu furent tirés.

Un second paysan qui était à une trentaine de mètres de la frontière, sur territoire polonais, fut également atteint. La fusillade ne cessa que quand les garde-frontières polonais eurent tiré des fusées lumineuses pour se rendre compte de ce qui se passait. Le paysan

grièvement blessé a été transporté à l'hôpital de Suwalk.

Les garde-frontières allemands auraient cru qu'il s'agissait de contrebandiers.

Les plans financiers de M. Herriot

Paris, 4 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 h. 30, au ministère des affaires étrangères. Le Conseil a décidé de demander à la commission des finances de la Chambre de procéder à un nouvel examen du projet de redressement budgétaire.

M. Herriot a mis le Conseil au courant de l'état des négociations qui se poursuivent à Lausanne.

Paris, 5 juillet.

Au cours de conversations qu'ils ont eues hier matin, un certain nombre de députés, appartenant à différents partis, ont fait observer que, avec la nouvelle rédaction de la commission des finances, les traitements des fonctionnaires ne se trouveraient pas atteints par la réduction de 5 % sur les crédits du personnel. Ils se sont élevés, en conséquence, contre l'inégalité qui résulterait de cette disposition nouvelle, si le premier paragraphe relatif à la réduction de l'indemnité parlementaire était maintenu.

Paris, 5 juillet.

M. Herriot a été entendu, hier après midi, par la commission des finances de la Chambre, à laquelle il a fait un pressant appel en lui exposant ses préoccupations ainsi que les raisons qui militent en faveur du rétablissement de l'équilibre budgétaire. Il a conclu en demandant à la commission une seconde lecture du projet, si la procédure le permet. L'audition a été alors suspendue, pour permettre à M. Herriot de se rendre devant le groupe radical-socialiste qui l'a également entendu.

Une discussion s'est engagée à la suite de l'exposé du président du Conseil sur les moyens de concilier la procédure d'extrême urgence avec une seconde lecture du projet gouvernemental et avec les méthodes imposées par les circonstances, compte devant être tenu de l'obligation où se trouve M. Herriot de se rendre de nouveau à Lausanne.

Il a été reconnu que le ministre des finances gardait le droit de reprendre en séance les dispositions écartées par la commission, au cours de son examen du projet du gouvernement, de sorte qu'une seconde lecture ne serait pas indispensable.

Paris, 5 juillet.

L'action personnelle de M. Herriot a permis de suspendre la discussion du projet financier et d'engager des conversations préliminaires à un nouvel aménagement du texte sur lequel la commission des finances de la Chambre devra à nouveau délibérer.

En présence des intérêts nationaux débattus à Lausanne, une sorte de trêve semblait, hier soir, devoir se conclure entre les partis et l'atmosphère était nettement détendue au Palais-Bourbon.

Une manifestation communiste à Paris

Paris, 5 juillet.

Pour protester contre la diminution des salaires et des traitements, le parti communiste avait organisé hier soir, à 6 heures, une manifestation de fonctionnaires, de cheminots et de travailleurs des services publics, qui devaient exposer leurs revendications devant la Chambre des députés.

En prévision d'incidents possibles, un important service d'ordre avait été placé devant la Chambre, boulevard Saint-Germain, sur le pont et autour de la place de la Concorde.

Un sévère filtrage empêcha les manifestants de parvenir jusqu'au Palais-Bourbon. Un certain nombre d'arrestations pour refus de circulation et défaut de papiers furent ainsi opérées, dont la plupart ne seront d'ailleurs pas maintenues.

Cette tentative de manifestation n'a donné lieu à aucun incident grave.

LE DÉSARMEMENT

Londres, 4 juillet.

Le point de vue britannique en matière de désarmement revêtira probablement la forme d'une acceptation de principe de la proposition américaine, pour autant qu'elle ait trait aux armements terrestres et aériens, sous réserve que sa mise en pratique tienne compte des conditions propres à chaque pays. Par contre, il y a de fortes probabilités de divergences en matière navale, conformément aux manières de voir exposées, ces temps derniers, à Londres, en faveur d'une réduction du tonnage.

Une communication pourrait être faite simultanément jeudi à Genève par un exposé des délégués britanniques à la commission de la conférence du désarmement et à Londres, par une déclaration aux Communes.

LES BAGARRES POLITIQUES EN ALLEMAGNE

A Essen, des rouges ont tiré contre des groupes isolés de policiers. Un sergent fut tué sur le coup. 24 personnes ont été mises sous les verrous.

NOUVELLES DIVERSES

M. Herriot a quitté, hier soir lundi, Paris à destination de Lausanne.

— Lord Lytton et les autres membres de la commission d'enquête de la Société des Nations sont arrivés hier lundi à Tokio ; l'empereur et l'impératrice les ont reçus en audience.

— A partir de samedi 9 juillet, la Bourse de Londres restera ouverte le samedi jusqu'à midi trente au lieu de midi.

— Le cardinal Lauri quittera Londres aujourd'hui mardi pour Lisieux ; puis il passera deux jours à Paris et rentrera ensuite à Rome.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les candidats à la présidence américaine



M. HOOVER
candidat des républicains



M. ROOSEVELT
candidat des démocrates

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

La clause de sauvegarde
La clause de sauvegarde serait remplacée par la simple constatation que le nouveau traité de Lausanne sera soumis à la ratification des parlements des pays respectifs. Cette ratification n'interviendrait que lorsque les Etats-Unis auront, de leur côté, montré dans quelle mesure ils sont prêts à faire des sacrifices.

Les créanciers prendraient l'engagement de ne faire voter la ratification du traité de Lausanne qu'à la condition qu'ils soient d'accord et qu'ils soient tous satisfaits par les concessions de l'Amérique.

Les questions politiques
Il est question d'une trêve politique à laquelle souscrirait l'Allemagne, qui donnerait à la France des apaisements dans le domaine de la sécurité.

Une interview de M. Grandi
M. Grandi, délégué italien, a déclaré au représentant du *Petit Parisien* que, après trois semaines de conférences, il restait partisan du coup d'éponge total.

L'interview Grandi a été distribuée au Cercle de la presse.

Les coups d'épingle russo-roumains

Un nouveau conflit russo-roumain s'est produit hier près de Cetatea Alba. Une barque soviétique à bord de laquelle se trouvaient plusieurs personnes a essayé d'aborder la rive droite, mais elle a été surprise par une chaloupe garde-côte roumaine. Cette dernière a ouvert le feu à coups de mitrailleuse, tuant un courrier et obligeant les autres personnes à se rendre. Une enquête est ouverte.

UN PRINCE DONT ON PARLE



LE PRINCE RUPRECHT DE BAVIÈRE
Le nom du ci-devant héritier du trône de Bavière révient dans les journaux à propos des démentis du gouvernement bavarois avec le Gouvernement du Reich. Les pronostics d'une restauration monarchique en Bavière sont toutefois très hasardés.

NÉCROLOGIE

Georges Burgess

On annonce de Washington la mort du physicien américain Georges Burgess. L'illustre savant a succombé à une hémorragie cérébrale. Georges Kimball Burgess, né en 1874, avait débuté en enseignant la physique à l'Institut de technologie du Massachusetts, après avoir fait son doctorat en sciences à Paris. Il était au moment de sa mort directeur du bureau des poids et mesures de Washington et des organisations connexes. Ses principaux travaux ont porté sur la calorimétrie, l'étude des métaux et les expériences de résistance et de conductions métalliques à hautes températures.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'équipée de deux jeunes Polonais

A l'arrivée du rapide de Varsovie en gare de Cernati (Bukovine), la police a découvert deux jeunes Polonais, âgés de 16 à 18 ans, qui s'étaient dissimulés sous l'un des wagons et avaient ainsi parcouru, sans se faire remarquer, près de sept cents kilomètres. Ils ont déclaré qu'ils désiraient se rendre à Hollywood (Etats-Unis) et qu'ils avaient eu l'espoir de gagner le port de Constantza et de s'embarquer à bord d'un navire partant pour la France, puis pour les Etats-Unis.

Une violente tempête fait cent victimes au Japon

Une violente tempête accompagnée de pluies torrentielles s'est abattue samedi sur Nippon, causant la mort d'une centaine de personnes et provoquant des dégâts matériels considérables. A Tokio même, toutes les parties basses de la ville ont été inondées. Les renseignements parvenus jusqu'ici à la police indiquent que trente personnes ont été noyées et quarante autres blessées par suite de la rupture d'une digue. A Mikimachi, dans la préfecture de Hyogo, on signale que cinquante habitations ont été emportées par les eaux et que près de cinq mille maisons sont inondées.

Après le meurtre de l'enfant Lindbergh

On sait que l'armateur Curtiss, qui s'était fait fort de traiter avec les bandits qui ont enlevé et tué le fils de Lindbergh, est poursuivi pour fausses indications. L'armateur, dont le procès s'instruit ces jours devant la cour de New-York, encourt une peine de trois ans de prison et 750,000 francs d'amende. Il est presque certain qu'il sera condamné. Son avocat a déjà déposé un recours devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Explosion d'un tube d'acide carbonique

Hier lundi, à Paris, un camion transportait des tubes d'acide carbonique, lorsque l'un de ceux-ci fit explosion. Le conducteur de la machine fut littéralement réduit en morceaux, tandis que son aide était blessé.

SUISSE

L'accident des Mythen

Voici quelques détails sur le grave accident qui est survenu, dimanche, au Grand Mythen : Les deux sœurs Mina et Anna Ruegg ont toutes deux été précipitées au fond du précipice. La mort a été instantanée. Leurs corps affreusement mutilés ont été ramenés à Schwytz.

Une autre personne fit une chute au même endroit, mais elle fut heureusement retenue à une arête de rocher et put s'en tirer saine et sauve.

L'endroit tragique s'appelle Paroi de la Mort et de nombreuses chutes s'y sont déjà produites. C'est là que se rencontrent les plus beaux rhododendrons et un sentier abrupt et fort dangereux y conduit.

Une pauvre femme noyée

Hier, en voulant saisir du bois que charriait la Zug, à Steffisbourg (Berne), une femme de 50 ans, M^{me} Von Gunten, est tombée dans les flots impétueux de la rivière et s'est noyée. Son cadavre a été retrouvé dans l'Aar à Munsingen.

Tué par une automobile

A Lausanne, hier, M. Jacot-Guillarmod, ouvrier à la fabrique d'encadrements de Prilly, s'est jeté contre une automobile qui passait. Transporté à l'hôpital cantonal, il a succombé à une fracture du crâne.

Collision de motocyclettes

Dimanche, à la sortie du village de Malleray, un motocycliste, M. René Voutat, est entré en collision avec un autre motocycliste. M. René Voutat a été projeté sur la chaussée. Il est décédé quelques heures plus tard, des suites d'une fracture du crâne.

Sauvée par son chien

Une scène dramatique qui, sans l'intervention d'un chien, aurait facilement pu avoir des conséquences encore plus graves, s'est déroulée dimanche matin, dans une ferme d'Alznach, commune de Risch (Zoug).

Un domestique attaqua la femme de son patron. La femme se défendant, le domestique la jeta à terre et lui posa son revolver sur la tempe, pour la tuer.

A ce moment, le chien de la maison, qui avait entendu les cris de sa maîtresse, entra dans la chambre et bondit sur le domestique qui dut lâcher prise. Le domestique se tira ensuite deux balles dans la tête ; l'une pénétra dans le cerveau, l'autre dans l'œil. Il fut conduit à l'hôpital dans un état désespéré.

Tué par son cheval emporté

A Vétroz (Valais), hier lundi, M. Louis Moren, agriculteur à Vétroz, rentrait sur son dernier char de foin, lorsque son cheval s'emporta, on ne sait pourquoi. M. Moren perdit l'équilibre, fut projeté violemment sur le sol et se fractura la nuque. Il a succombé.

Noyée

Hier lundi, à Vevey, on a retiré de la Veveyse, grosse par les récentes pluies, le cadavre de M^{me} Vera Weisselitska, en séjour dans un hôtel du Mont-Pèlerin, qui, en descendant à Vevey, était tombée dans les gorges de la Veveyse.

Les accidents de la route

Lors du violent orage qui s'est abattu mardi dernier sur le Kandertal (Berne), un pompier de Frutigen qui se rendait à bicyclette au lieu de rassemblement renversa deux citoyens, MM. Lüthi, peintre, et Strasser, secrétaire communal ; tous deux furent blessés. M. Strasser, dont l'état était particulièrement grave, a succombé.

La conférence de Lausanne

Paris, 5 juillet.

Les contre-propositions allemandes (voir *Notvelles du jour*) ont été accueillies par un mouvement de surprise indignée. Le *Petit Parisien* les qualifie de dérisoires et dit que c'est une mauvaise plaisanterie.

Néanmoins, on enregistre avec satisfaction le fait que l'Allemagne a renoué à la thèse de l'annulation des réparations et a admis le principe d'un paiement final.

D'autre part, on devine le calcul de l'Allemagne, qui vise à dissocier la question des réparations de celle des dettes interalliées. Mais l'opinion française ne veut pas se prêter à cette manœuvre. (M. Herriot a cependant commencé à céder sur ce point en renouant à la clause de sauvegarde.)

Quant à l'abrogation du chapitre VIII du traité de Versailles, l'idée en est vivement combattue dans la presse de droite qui fait observer qu'on ébranlerait par là tout le traité. L'*Echo de Paris* dit que ce serait la porte ouverte aux attaques les plus dangereuses contre le traité de paix.

Lausanne, 5 juillet.

Les propositions allemandes sont formulées comme suit :

L'Allemagne offre 2 milliards de marcs-or, en obligations 5 %, amortissables au taux de 1 %. Elle s'engage à faire le service de ces obligations en tout état de cause, sans le faire dépendre d'un indice de prospérité.

L'amortissement durerait trente ans.

D'après une variante, l'Allemagne s'offre à payer 2 milliards en dix ans, plus 50 millions d'intérêts annuels, sans émission d'obligations. Dans l'un et l'autre cas, le versement de l'Allemagne serait fait au fonds commun de reconstruction de l'Europe et du monde.

Il serait loisible aux créanciers d'employer tout ou partie du fonds à payer les Etats-Unis. La seule condition est l'abrogation du chapitre VIII du traité de Versailles.

Londres, 5 juillet.

Le *Times* considère avec satisfaction la tournure des événements à la conférence de Lausanne et estime qu'il faut se hâter de consolider par des accords rapides les points acquis. Ce même journal estime que les suggestions relatives à la révision des traités est improbable à Lausanne, puisque tous les signataires du traité de Versailles ne sont pas représentés à cette conférence et que ce sujet viendrait de façon bien inopportune bouleverser les fondements établis ces jours derniers.

Paris, 5 juillet.

(Havas.) — La déclaration faite par M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, au correspondant du *Petit Parisien* à Lausanne (voir plus haut) est très mal accueillie par la presse.

« C'est une torpille », écrit le *Journal*, tandis que le correspondant de l'agence Havas y voit une manœuvre qui vise l'Angleterre spécialement, Rome ayant tout à gagner à la suppression des dettes interalliées.

Paris, 5 juillet.

(Havas.) — Le *New-York Herald* écrit :

« La manœuvre italienne a manifestement déconcerté la délégation anglaise. De même, elle risque de créer une situation très curieuse, car la France est la seule grande puissance qui suive une politique clairement orientée vers une réduction importante et généreuse des dettes, mais qui demande de régler la question par un apaisement final. La politique française semble être celle que l'Amérique adoptera le plus vraisemblablement pour traiter avec ses débiteurs. Il est assez significatif que la France, en résistant à cet effort en faveur du coup d'éponge, apparaisse comme la protagoniste de la politique américaine de l'avenir. »

Angleterre et Irlande

Londres, 5 juillet.

(Havas.) — M. Norton, chef du parti travailliste irlandais, qui était venu hier pour s'entretenir avec M. Lansbury, chef du parti travailliste anglais, de la question des indemnités financières et qui était présent à la Chambre lors de l'ouverture du débat sur l'Irlande, est reparti précipitamment pour Dublin. Il est impossible d'obtenir des renseignements sur les raisons de ce départ.

Compression de dépenses en Angleterre

Londres, 5 juillet.

(Havas.) — M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a adressé aux autorités locales de Grande-Bretagne une lettre circulaire dans laquelle, après avoir insisté sur le besoin impérieux d'opérer des compressions de dépenses pour permettre au gouvernement d'alléger les charges pesant sur le peuple anglais, il a fait appel à leur collaboration. Le ministre suggère que les principales autorités municipales se concertent pour créer deux comités, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Ecosse, dont le but serait de rechercher les économies pouvant être opérées.

Nouvelle révolution au Chili

Santiago-du-Chili, 5 juillet.

(Havas.) — Une nouvelle junte militaire s'est emparée du gouvernement. Des personnalités civiles soutiennent le mouvement.

Buenos-Ayres, 5 juillet.

(Havas.) — Un télégramme de Santiago-du-Chili confirme officiellement la nouvelle selon laquelle un mouvement révolutionnaire aurait renversé le gouvernement.

M. Brüning

Cologne, 5 juillet.

(Wolff.) — M. Brüning, ancien chancelier, parlant, hier, lundi, à Neuss, en Rhénanie, a dit que le Centre s'opposera énergiquement à toute tentative de diminuer les droits du peuple. Il s'opposera inégalement à toute tentative des nationalistes-sociaux de s'emparer du pouvoir.

Berlin, 5 juillet.

M. Dietrich, ancien ministre du Reich, a adressé un appel aux membres du parti de l'Etat rappelant que le chancelier Brüning a été mis en échec d'une façon inconstitutionnelle.

Bagarres en Allemagne

Berlin, 5 juillet.

Un agent de police qui avait été jeté à terre par des communistes, se trouvant en état de légitime défense, a tiré et a tué un homme âgé de 68 ans.

A Francfort-sur-le-Main, une collision s'est produite entre nationalistes-sociaux et communistes. Un nationaliste a été tué ; un autre, blessé.

A Leipzig, des bagarres se sont produites entre nationalistes-sociaux et membres de la Reichsbanner ; plusieurs personnes ont été blessées dont deux grièvement.

L'aide à l'Autriche

Vienne, 5 juillet.

Voici la part des divers Etats au prêt de 300 millions de schillings qui serait fait à l'Autriche :

Angleterre, 100 millions de schillings ; France, 100 ; Italie, 30 ; Suisse, 12 ; Hollande, 3 ; Belgique, 5 ; Allemagne, 7.

L'Espagne, la Suède et le Danemark n'ont pas fixé leur part.

La Tchéco-Slovaquie ne souscrira peut-être pas.

Le prêt serait accordé pour 20 ans, pendant lesquels l'Autriche s'engagerait à ne pas aliéner son indépendance politique (*Anschluss*) et économique (*Zollverein*).

Le nouveau gouvernement portugais

Lisbonne, 5 juillet.

(Havas.) — Le nouveau cabinet vient d'être constitué. Il est ainsi composé : M. Oliveiro Salazar, président du Conseil, finances et intérieur de la guerre ; Albino Soares Pintorez, intérieur ; Mesquita Guimraes, marine ; Cesar Mendes, affaires étrangères, actuellement ministre du Portugal à Stockholm.

Des difficultés ont porté sur le portefeuille de la guerre dont le titulaire sera désigné ultérieurement.

Dans l'Inde

Bombay, 5 juillet.

(Havas.) — De nouvelles émeutes entre Hindous et musulmans ont éclaté ; 4 personnes ont été tuées et 12 blessées par des balles. L'application rigoureuse des ordres de couvre-feu entre 10 heures du soir et 6 heures du matin a amélioré la situation à la fin de la nuit.

Londres, 5 juillet.

On mande de Bombay au *Times* : Trente-six personnes qui, malgré l'interdiction des autorités, voulaient tenir une réunion congressiste, dans un faubourg de la ville ont été arrêtées. Elles seront déférées devant les tribunaux. La présence des troupes mandées à Bombay est toujours nécessaire dans la ville.

Tentative d'enlèvement d'un général japonais

Tokio, 5 juillet.

(Havas.) — Le général Nazaki, sous-chef d'état-major général en Mandchourie, a failli être victime d'un coup de main. Il était en tournée d'inspection lorsque son train fut attaqué par des insurgés sur le parcours de Ching-Chéou à Moukden. Des coups de feu partis d'un train blindé qui le précédait et que les insurgés avaient fait dérailler, ont mis en fuite les assaillants, qui ont laissé 10 cadavres sur le terrain.

Fêtes à Lisieux

Paris, 5 juillet.

Une grande semaine de cérémonies en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus s'est terminée à Lisieux, dimanche, par une journée de fêtes à laquelle a participé une foule immense. Le matin, Mgr Maglione, nonce à Paris, a béni la crypte de la basilique, puis Mgr Suhard a chanté la grand-messe. L'après-midi, S. Em. le cardinal Verdier a prononcé un émouvant discours.

CHANGES A VUE

Le 5 juillet, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 05	20 25
Londres (1 livre sterling)	18 12	18 32
Allemagne (100 marcs or)	120 80	121 80
Italie (100 lires)	26 07	26 27
Autriche (100 schillings)	—	—
Bruxelles (100 couronnes)	15 05	15 25
New-York (1 dollar)	5 10	5 14
Prague (100 couronnes)	71 05	71 55
Madrid (100 pesetas)	41 75	42 75
Amsterdam (100 florins)	206 50	207 50
Budapest (100 pengö)	—	—

SUISSE CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 5 juillet.

Ce matin, le Conseil national a abordé l'arrêté fixant des droits d'entrée supplémentaires sur l'orge, le malt et la bière.

La situation financière de la Confédération s'étant aggravée, le Conseil fédéral a été obligé de chercher des recettes supplémentaires : un droit de 15 fr. 30 par quintal sur l'orge, de 21 francs sur le malt et de 3 fr. 82 par hectolitre sur la bière. Le total de la recette supplémentaire s'élèvera à 8 millions. L'arrêté, déclaré urgent, resterait en vigueur jusqu'au 30 septembre.

La commission a présenté un postulat demandant au Conseil fédéral de réviser d'urgence la législation douanière qui règlera directement les droits supplémentaires sur l'orge, le malt et la bière.

Le président a annoncé que la session se terminerai jeudi ou vendredi. Séance de relevée à 4 h. 30.

M. Muller (Berne), agrarien, est partisan de mesures plus énergiques afin de diminuer la consommation de la bière et de favoriser celle des boissons de fruits.

M. Musy accepte le postulat, mais il fait remarquer qu'il est urgent de fixer définitivement les droits sur l'orge, le malt et la bière. Ce qu'on voudrait plutôt est une loi sur l'importation de la bière ; mais il faudrait réviser la constitution.

Les articles sont votés sans opposition et le postulat adopté à une grande majorité avec le postulat de la commission.

AVIATION

Ceux dont on parle et ceux qu'on ignore

L'Aéro-Club de France a fêté, l'autre jour, de nombreux champions de l'air, et notamment M^{mes} Maryse Hiltz et Maryse Bastié, Hægelen — vainqueur de la coupe Michelin —, Mermoz, Doret, Reginensi, Coupet, Demogeot, Frelon ; puis, les intrépides touristes, comme le vicomte de Sibour, qui vola de Paris à Pékin en dix jours, ou M. d'Estailleur-Chanteraine, qui a fait un circuit africain de 37,000 kilomètres.

Mais c'est peut-être dans l'aviation marchande qu'il faut célébrer les plus beaux exemples d'intrépidité, de dévouement quotidien, d'endurance et d'abnégation. Ce n'est point pour la gloire ni pour le record ni pour le sport qu'ils volent, les pilotes modestes et, pour la plupart, inconnus, des lignes d'aviation. Combien de périls et de risques insoupçonnés supposent pourtant les 122,720 kilomètres qu'a parcourus, en 1931, M. Reine, pilote de l'Aéropostale, en Amérique du sud, le long de côtes inhospitalières, au-dessus de chaînes de montagnes abruptes et désolées, et les 70,441 kilomètres de la ligne Marseille-Alger, volés par le pilote Givon, au-dessus d'une Méditerranée souvent bleue, rarement élémentaire, et les 604 heures de vol du pilote Camoin, sur la ligne Saïgon-Karatchi, et les 122,850 kilomètres de Capillon, sur Marseille-Tunis ?

Mais c'est peut-être dans l'aviation marchande qu'il faut célébrer les plus beaux exemples d'intrépidité, de dévouement quotidien, d'endurance et d'abnégation. Ce n'est point pour la gloire ni pour le record ni pour le sport qu'ils volent, les pilotes modestes et, pour la plupart, inconnus, des lignes d'aviation. Combien de périls et de risques insoupçonnés supposent pourtant les 122,720 kilomètres qu'a parcourus, en 1931, M. Reine, pilote de l'Aéropostale, en Amérique du sud, le long de côtes inhospitalières, au-dessus de chaînes de montagnes abruptes et désolées, et les 70,441 kilomètres de la ligne Marseille-Alger, volés par le pilote Givon, au-dessus d'une Méditerranée souvent bleue, rarement élémentaire, et les 604 heures de vol du pilote Camoin, sur la ligne Saïgon-Karatchi, et les 122,850 kilomètres de Capillon, sur Marseille-Tunis ?

L'Aéro-Club de France a raison d'unir dans la même gloire, « les vedettes et les musiciens obscurs du grand orchestre aéronautique ».

PUBLICATIONS NOUVELLES

M. Wagnier. *Vers la vie heureuse*. Le bonheur en soi ; la joie autour de soi. — Un volume : 7 fr. 50. Aux éditions J. Oliven, 65, avenue de La Bourdonnais, Paris.

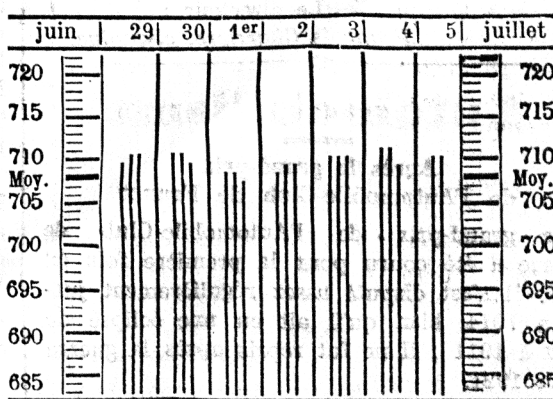
Par ces temps de dérèglement, de criminalité croissante, d'iniquité et de déséquilibre social, nous devons accueillir avec sympathie tout effort consciencieux capable d'éclairer l'intelligence de l'enfant, de susciter et de développer en lui les bonnes tendances, de tremper son caractère.

C'est pourquoi nous sommes heureux de signaler le petit recueil de réflexions et de conseils que nous offre aujourd'hui M^{me} M. Wagnier. Psychologue subtile et attentive de l'âme enfantine, éducatrice expérimentée et consciente de ses responsabilités, elle nous donne, après les avoir éprouvés, les moyens d'accroître l'énergie physique et psychique de l'enfant, d'orienter ses aptitudes et ses forces vers des formes de vie plus belles, plus heureuses. Le livre contient à la fois des conseils théoriques et des exemples d'applications pratiques. Il est clair et précis.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

juin	29	30	1 ^{er}	2	3	4	5	juillet
7 h. m.	16	14	16	15	12	11	15	7 h. m.
11 h. m.	20	19	23	15	16	19	21	11 h. m.
7 h. soir	17	21	18	15	17	20	—	7 h. soir

Colonies de vacances pour étudiants orientaux

Œuvre Saint-Justin

L'Œuvre Saint-Justin, spécialement encouragée par le Souverain Pontife et les Evêques Suisses, continue son apostolat si urgent auprès des étudiants de pays de mission qui résident en Europe. Ce qu'elle cherche, c'est de procurer à ces étudiants si nombreux la possibilité de nous connaître directement par eux-mêmes et de se rendre compte de notre manière de penser. Sans exercer sur eux la moindre pression, nous les mettons ainsi à l'abri des préjugés, nous les arrachons à la propagande anticatholique qui s'emploie, hélas ! si efficacement, à les tourner contre l'Eglise.

Une des activités de l'Œuvre Saint-Justin est l'organisation de colonies de vacances pour étudiants orientaux. Cette forme de notre action est appelée à un grand rendement ; elle est particulièrement actuelle, et, malgré les difficultés économiques, ou plutôt à cause d'elles, nous espérons vivement que le public catholique nous verra promptement en aide.

Il faut savoir, en effet, qu'il y a en Europe un nombre fort considérable d'étudiants de ces pays. Pour Paris seulement, on en compte à l'heure actuelle encore environ trois mille. Et, là-dessus, nous ont dit dernièrement les autorités religieuses spécialement chargées de ces étudiants, une quarantaine seulement fréquentent les milieux catholiques. Les autres, la grande masse, échappe à l'influence de l'Eglise mais non à celle de nos adversaires. Et ces étudiants, nous disait dernièrement Mgr de Guébriant, retournent dans leur pays pour y devenir le plus souvent les pires adversaires de nos missionnaires !

Les colonies de vacances peuvent ici apporter un grand remède. Les étudiants qui, durant l'année scolaire, échappent aux milieux catholiques, acceptent avec plaisir de venir passer des vacances, l'été, dans nos foyers d'étudiants en Suisse. Ils savent que nous respectons leur liberté et qu'ils seront heureux. Nous avons fait à ce sujet d'excellentes expériences ces dernières années et nous désirons, sur la recommandation de nos amis, intensifier cette forme de notre apostolat. Nous cherchons à organiser plusieurs centres de colonies de vacances de manière à recevoir le plus grand nombre possible d'étudiants. Nos amis de Paris nous annoncent une forte participation cette année. Nous serions heureux de n'avoir pas à refuser des inscriptions. Comme ce serait dommage, quand on pense au grand nombre d'étudiants, à leur influence plus tard chez eux, à l'efficacité considérable de ces petits séjours parmi les catholiques ! Un jeune Chinois, baptisé à Nyon cette année, nous a avoué que le commencement de son évolution vers l'Eglise, il le devait à nos colonies de vacances. Et pourtant, encore une fois, nous n'exerçons pas la moindre pression. Et combien d'autres nous ont dit qu'ils avaient appris à nous connaître et à aimer l'Eglise, qu'ils ne combattraient jamais les missionnaires !

Pouvons-nous ajouter que les catholiques suisses et le pays tout entier pourraient retirer des avantages de ces contacts plus nombreux avec l'élite de la jeunesse orientale ? Nos établissements d'instruction et même nos entreprises commerciales gagnent à être connues et les étudiants orientaux seront heureux plus tard de rester en relation avec la Suisse. Il y a là des possibilités presque infinies. Nous ne cherchons pas cela, notre but est vraiment désintéressé, mais ces avantages sont « le reste » dont parle l'Evangile et qui est donné par surcroît à ceux qui ne le cherchent pas à titre principal. L'Œuvre Saint-Justin, avec ses diverses ramifications et tout spécialement avec ses colonies de vacances qui, dans un avenir prochain, vont pouvoir recevoir des centaines d'étudiants, mérite donc bien la sympathie du public.

Mais ici de nouveau se pose la question financière. Nous sommes obligés d'offrir à ces étudiants des conditions particulièrement avantageuses ; on leur offre, chez nos adversaires, la pension à 15 fr. français pour les vacances. Nous ne pouvons pas demander davantage. Et pour cela il nous faut des secours, et sans tarder, si nous voulons pouvoir accueillir tous ceux qui sont attendus cette année. Nous voulons espérer que de nombreux catholiques acceptent de nous aider. Il faut des sommes considérables. Refuserons-nous, à cause des difficultés réelles sans doute que nous avons — mais tout de même pas si graves que celles dans lesquelles on se débat ailleurs —, de donner notre appui à un mouvement qui peut rendre de si grands services ? Si nous voulons que Dieu nous protège, commençons par nous intéresser aux difficultés de notre prochain, et quelle plus grave misère que l'erreur païenne encore si répandue dans le monde !

D'avance l'Œuvre Saint-Justin exprime sa plus vive gratitude à tous ceux qui voudront bien se servir du compte de chèques N° 846, Œuvre Saint-Justin, à Fribourg.

Le directeur :

François Charrière, chanoine.

Automobilisme

Après le grand-prix de l'Automobile-Club de France

Le grand-prix de l'Automobile-Club de France a été couru pour la première fois en 1905. Il s'est disputé assez régulièrement jusqu'en 1914, bien qu'il ait eu une éclipse de 1909 à 1911 ; il ne fut repris après la guerre qu'en 1921.

Les vainqueurs furent, en 1921, à la Sarthe, Murphy, sur Duesenberg, avec 125 kil. 702 de moyenne horaire. En 1922, à Strasbourg, sur 802 kil. Nazzaro, sur Fiat, à 127 kil. de moyenne. En 1923, à Tours, Seegrave, sur Sunbeam, devant Divo et Friedrich. En 1924, à

Lyon, sur 810 kil., Campari, sur Alfa-Roméo, suivi de Divo. En 1925, à Montlhéry, sur 1000 kilomètres, Robert Benoist, sur Delage, devant Wagner et Masetti. En 1926, à Miramas (Marseille), Jules Goux, sur Bugatti, devant Costantini. En 1927, à Montlhéry, sur 600 kilomètres, Robert Benoist, suivi de Bourlier et Morel, sur Delage. En 1928, au Comminge, Williams, sur Bugatti, à 136 kil. 568 de moyenne. En 1929, au Mans, sur 605 kil. 320, Williams, sur Bugatti, à la moyenne de 133 kil. 29, suivi de Boillot, sur Peugeot. En 1930, à Pau, Etancelin, sur Bugatti, à 145 kil. 247 de moyenne.

Signalons que, à la suite des vérifications faites par un géomètre expert, il est établi que le circuit de Gueux, près de Reims, ne mesure que 7 kil. 828 m. 90 cent., soit une différence en moins de 171 mètres 10 cent. En conséquence, les moyennes de dimanche, calculées sur 8 km., devront être modifiées pour l'homologation des résultats.

VARIÉTÉS

La longévité à travers les âges

Sans remonter jusqu'au cas d'Adam et à ceux des patriarches de la Bible, dont Mathusalem est resté le prototype, Thalès et Solon se firent remarquer, plus tard, non seulement par leur sagesse, mais encore par leur longévité, car ils vécurent, tous deux, au delà de cent ans. Sophocle, de son côté, était centenaire quand, après avoir composé plus de cent tragédies, il mit la main à sa fameuse trilogie d'Edipe. Epiménide, le philosophe et poète crétois, mourut à cent cinquante-quatre ans. Hippocrate, Démocrite, Théophraste, Xénophon, Plutarque, Gallien, Varron, Juvénal atteignirent approximativement ou dépassèrent un siècle d'existence.

On peut, toutefois, émettre un doute sur l'authenticité de certains de ces centenaires de l'antiquité. Epiménide, par exemple, fut un personnage moitié historique, moitié légendaire. Aussi est-il plus sûr de s'en tenir à des exemples plus aisément contrôlables, d'une époque moins lointaine.

Le Titien, dont Charles-Quint s'honorait de ramasser le pinceau, s'attachait encore à mettre au point un de ses chefs-d'œuvre, quand la peste, qui décimait, en 1576, la population de Venise, l'enleva dans sa centième année.

Fontenelle, qui fut secrétaire de l'Académie française pendant quarante-deux ans, mourut dans sa cent-unième année, en 1757. En France encore et à peu près dans le même temps, le docteur Lebeau pin atteignit cent dix-sept ans. Au siècle dernier, le chirurgien Morange parvint au même âge, et le docteur Dufournel double le cap de cent vingt ans.

Plus récemment, le docteur Meurisset, de Napon, âgé de près de cent ans, publiait un ouvrage sur la vie de saint Eloi ; et, en 1902, le docteur David, de Montpellier, âgé de cent un ans, se rendait aux urnes « pour y voter comme un jeune homme », disait-il, en souriant.

En 1901, le châtelain de Cabrespine, M. de Claudière, mourut à l'âge de cent huit ans ; il se glorifiait volontiers de n'avoir pas dépensé un centime en tabac, durant toute sa vie.

Ceux qui ont visité l'abbaye de Westminster et qui ont prêté quelque attention aux tombeaux des rois et des hommes célèbres de la Grande-Bretagne, ont pu lire cette curieuse épitaphe : « Thomas Parz, du comté de Salop. Né en 1483. Il vécut sous le règne de dix princes : Edouard IV ; Edouard V ; Richard III ; Henry VII ; Henry VIII ; Edouard VI ; Marie ; Elisabeth ; Jacques et Charles. Agé de cent cinquante-deux ans, il fut inhumé ici le 15 novembre 1635 ».

William Thompson a écrit l'histoire de deux paysans anglais, dont les tombeaux se trouvent également à Westminster, et qui moururent l'un à cent septante-cinq ans, l'autre à cent trente-cinq ans.

L'anatomiste Albert de Haller, qui démontrait dans ses cours célèbres que l'homme est bâti pour atteindre normalement cent cinquante ans, cite le cas d'un pêcheur nommé Henry Jenkins, du comté de York, qui dépassa des suites d'un refroidissement contracté à l'âge de cent soixante-neuf ans.

Cet Henry Jenkins, appelé en justice pour y témoigner d'un fait qui s'était passé cent quarante ans auparavant, comparut au tribunal avec ses deux fils, âgés l'un de cent ans et l'autre de cent deux ans.

Toujours en Angleterre, un nommé Robert Tylor est mort, en 1898, âgé de cent trente-quatre ans. La reine Victoria lui avait envoyé son portrait avec une flatteuse dédicace : elle rappelait qu'il avait été receveur des postes sous Georges IV. Et ce doyen des fonctionnaires britanniques s'était marié à l'âge de cent huit ans.

L'abbé Gadagne mourut à Raches, dans le diocèse de Cambrai, le 24 juillet 1912, âgé de cent six ans, trois mois et dix jours. Il était le doyen d'âge des prêtres du monde entier. Nommé chanoine d'honneur, ce bon vieux curé ne voulut à aucun prix quitter ses modestes fonctions.

Sans doute n'atteignit-il point l'âge de l'abbé Hasech. Mais le cas de l'abbé Hasech est unique autant qu'authentique, et il touche, pour ainsi dire, au prodige. L'abbé Hasech a vécu cent vingt-cinq ans, et il fut curé de la même paroisse, celle de Gouvry, en Ardenne, durant un siècle, de 1426 à 1526.

Les personnes qui nous demandent un changement d'adresse sont priées de joindre à leur avis un timbre de 20 centimes.

LES SPORTS

Un championnat du monde de boxe

Le match Marcel Thil, champion du monde des poids moyens, contre Len Harvey, champion britannique, s'est déroulé hier soir, lundi, à Londres, au stade de White-City. C'est à environ 50,000 personnes que l'on évalué le nombre des assistants.

Le match était dirigé par l'arbitre genevois, M. François Devernaz, qui a rempli sa tâche avec tact et fermeté.

Marcel Thil a mené le plus souvent le combat. Le champion britannique s'est montré courageux.

Thil a finalement obtenu une victoire aux points méritée.

Avant le tour de France cycliste

Nous voici à la veille du tour de France. Du 6 au 31 juillet, les meilleurs routiers d'Europe vont s'aligner dans la pénible tâche qui, chaque année, leur vaut de retenir l'attention des sportifs de tous pays.

La formule ne changera pas beaucoup par rapport à celle de l'an dernier ; on est demeuré fidèle au système des équipes nationales, groupant chacune huit unités, opérant en marge des coureurs isolés, qualifiés autrefois de touristes-routiers. Les coureurs d'une même équipe peuvent se prêter main-forte dans certaines limites, comme autrefois. Mais c'est dans son itinéraire que le prochain tour de France diffère assez sensiblement de ses plus récents prédécesseurs. En effet, partant de Paris pour rallier Caen, les concurrents abandonneront définitivement la pointe bretonne pour plonger directement sur Nantes ; de là, par une longue étape, ils rejoindront Bordeaux. Une fois encore, ils changeront de route et, pour la première fois depuis longtemps, la route des Landes par Labouheyre ne les verra pas défilér ; pour gagner du temps, ils se dirigeront tout de suite sur Pau, au pied des Pyrénées. De la sorte, l'attaque des cols d'Anibusque et du Tourmalet s'effectuera dès la cinquième étape. C'est dire que M. Henri Desgrange veut, cette année, aller vite en besogne.

De Pau, pas de changement sensible et les terminus d'étapes seront, comme l'an dernier, Luchon, Perpignan, Montpellier, Marseille, Cannes, Nice, Gap, Grenoble, Aix-les-Bains, Evian, Belfort ; un petit changement qui, en faisant abandonner Colmar, fera retrouver Strasbourg ; après quoi, ce sera Metz, Charleville, Malo-les-Bains et Paris sans avoir, cette fois, fait une escale à Amiens, afin de couper en deux l'ancienne dernière étape qui était fastidieuse. Telles sont les modifications d'itinéraire apportées à l'épreuve. Comme on le voit, hormis la première partie, rien de sérieux. On peut espérer que cette arrivée rapide au pied des Pyrénées évitera les étapes monotones d'autrefois, où les coureurs n'osaient pas se livrer sérieusement, désireux qu'ils étaient de se réserver pour la montagne. Mais les étapes seront suffisamment longues pour provoquer des éliminations.

Voici l'état complet des équipes :
Equipe belge : Demuyssère, Schepers, Ronsse Lemaire, Loncke, Aerts, Bonduel, Reby.
Equipe italienne : Di Paco, Pesenti, Canazza, Morelli, Gestri, Camusso, Orecchia, Marchisio.
Equipe suisse : Albert Büchi, Hofer, Alfred Bula, Erne, Wanzenried, Alfred Büchi, Pipoz, Antenen.
Equipe allemande : Kutzbach, Umhnhauer, Max Bulla, Thierbach, Sieromski, Geyer, Stæpel, Rich.
Equipe française : Ledueq, Barthélemy, Moineau, Péglion, Bidoit, Arehambaud, Speicher, Lapébie.

Comme on le voit, la catégorie des « as » s'annonce sous d'assez bons auspices. Les Italiens, et surtout les Belges, apparaissent comme devant être les plus dangereux. Espérons que notre équipe se comportera courageusement ; sous le commandement de Dumont, elle est arrivée samedi à Paris. Elle est bien préparée, moralement et physiquement », a déclaré Dumont.

Le départ de la première étape sera donné demain, mercredi, par Lecol, l'automobiliste à 100,000 kilomètres, qu'il courut sur sa Rosengart, en accomplissant pendant 105 jours consécutifs des étapes de 1000 km., de Paris à Lyon et retour.

Le grand-prix cycliste de Paris

Dimanche, 25,000 spectateurs ont assisté, à Vincennes, près de Paris, aux finales des épreuves de vitesse du grand-prix de Paris. Voici les résultats de la finale des professionnels : Michard a battu Gérardin dans les deux manches (1^{re} manche, trois longueurs ; 2^{me} manche, une roue).

Echos de partout

ELLES PRIMENT

Pendant que le Sénat français discute du vote des femmes, reproduisons quelques résultats d'examen affichés tout récemment dans les couloirs de la Sorbonne :

« Certificat de logique et philosophie générale. — Trois mentions « bien », dont deux attribuées à des étudiantes.
 « Certificat d'études supérieures (études grecques). — Sur 41 lauréats, trois mentions « bien » décernées toutes trois à des jeunes filles.
 « Certificat d'histoire de l'art du moyen âge. — Cinq mentions « bien » également décernées, toutes cinq, à des candidates. »

Et les listes ne sont pas closes.

MOT DE LA FIN

— Si ça continue, il n'y aura plus moyen de vivre !
 — Mon grand-père disait déjà cela en 1850 et il n'est mort que l'année dernière.

Nouvelles financières

Les chaussures Bally

Le bénéfice net de la société Bally (holding) pour 1931-1932 s'élève à 306,193 fr. (l'année précédente, 2,864,960 fr.). Le conseil d'administration propose de le porter en compte nouveau (l'année précédente, dividende de 6 %).

Ce résultat défavorable provient de la diminution des recettes provenant des participations et des sommes importantes nécessitées par les amortissements.

La fabrique de chaussures Bally à Schœnwiler solde l'exercice annuel par un déficit de 2,124,332 fr. provenant en grande partie des pertes occasionnées par l'effondrement de la livre sterling. L'année précédente s'était terminée par un solde actif de 119,730 francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'aide à l'hôtellerie suisse

Le Conseil fédéral a approuvé le projet de concordat hypothécaire pour l'hôtellerie élaboré par le Département de justice et police. Le message sera soumis prochainement à l'approbation du Conseil fédéral. Le projet concernant la remise en activité de la Société fiduciaire de l'hôtellerie est préparé par le Département de l'économie publique.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 2 juillet)

Le Conseil accepte, avec remerciements pour les longs et excellents services rendus, la démission de M. Louis Michel, vérificateur des comptes des communes et paroisses.

— Il nomme M. Paul Gobet, actuellement commis au service cantonal des contributions, secrétaire à la Trésorerie d'Etat ; M. Pierre Staudemann, sergent d'infanterie, à Marly-le-Grand, chef de la section militaire dudit lieu, en remplacement de M. Joseph Wicht, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus ; M. Louis Borgognon, à Gletterens, inspecteur suppléant du bétail.

— Il prend acte, avec remerciements, au nom de l'Université, d'un don anonyme de 20 fr. en faveur du fonds de cette institution.

— Il décide la création définitive d'une policlinique antivénéérienne avec traitement des maladies de la peau, à l'Hôpital cantonal. M. le docteur Emmanuel Bise, médecin spécialiste, est désigné comme chef de cette nouvelle section.

— Il autorise la commune de Pierrafortscha à contracter un emprunt ; celle de Schmiten à acheter une gravière et à contracter un emprunt ; celle de Courgevaux à se constituer caution.

— Il approuve le règlement présenté par la commune de Bœsingen-le-Grand sur les taxes de police, ainsi que les nouveaux documents cadastraux de la commune d'Attalens.

Bains de la Mottaz

Aujourd'hui, 5 juillet, la température de l'eau est de 20 degrés. Les bains seront fermés ce soir, à 6 heures, pour nettoyage.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — La répétition prévue pour ce soir, mardi, n'aura pas lieu. Il est rappelé à tous les membres l'assemblée générale fixée au mardi 12 juillet, à 8 h. 1/2, à l'hôtel Suisse, 1^{er} étage.

RADIO

Mercredi, 6 juillet

Radio-Suisse romande

12 h. 40, concert d'orchestre. 13 h., informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45, concert d'orchestre. 17 h. 1, concert par l'orchestre à cordes. 19 h. 1, gramo-concert. 19 h. 30 (de Lausanne), « Quelques moyens pour combattre, en été, les principales mauvaises herbes des champs et des prairies », conférence par M. Paul, ingénieur-agronome. 20 h., une heure de musique russe, par l'Orchestre de la Suisse romande. 21 h. (de Lausanne), intermède littéraire. 21 h. 5 (de Lausanne), audition finale du Conservatoire de Lausanne. 22 h. 10 (de Lausanne), « La conférence de Lausanne », par M. Blanc.

Radio-Suisse allemande

20 h. et 21 h. 45, (de Zurich), concerts récréatifs.

Stations étrangères

Munich, 20 h., 20, concerts de chant par Kurt Rodeck, Stuttgart, 19 h. 30, musique populaire allemande. Londres national, 19 h. 30, concert par fanfare militaire. 21 h. 35, musique de chambre. Vienne, 22 h., Sonate pour violon et piano, en la majeur, op. 100, de Brahms. Radio-Paris, 20 h. 45, radio-concert. Budapest, 19 h. 45, concert d'orchestre tzigane.

VIENT DE PARAÎTRE :

René Gaell

Le Cœur de Lourdes

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
 FRIBOURG

Appel aux sociétés de tir du canton de Fribourg

Le Tir cantonal vaudois, à Morges, va s'ouvrir dans peu de jours. Il s'annonce comme un grand succès. Les tireurs du canton de Fribourg veulent y apporter leur part. On y organise une journée fribourgeoise. Elle aura lieu le dimanche 17 juillet. La bannière cantonale sera accompagnée de la musique de Landwehr et du groupe fribourgeois des grenadiers. Il importe qu'un grand nombre de tireurs fribourgeois s'associent à cette manifestation dans les mêmes proportions que les tireurs vaudois quand ils se rendent aux tirs cantonaux de chez nous.

C'est pourquoi on invite les sections et les tireurs fribourgeois à réserver la journée du 17 juillet au Tir cantonal de Morges et de faire coïncider leur visite là-bas avec la journée fribourgeoise.

Le programme de la journée sera publié prochainement.

L'inauguration du kiosque à musique

Comme nous l'avons annoncé, la musique de Landwehr donnera un concert ce soir mardi, à 8 h. 1/2, à l'occasion de l'inauguration du kiosque à musique.

Voici le programme qui sera exécuté : 1. *Salve Lugano*, grande marche, Heusser ; 2. *Guillaume Tell*, ouverture, Rossini ; 3. *Ballet égyptien*, N° 1 à 4, Luigini ; 4. *L'or et l'argent*, grande valse, Lehar ; 5. *Marche officielle du tir cantonal fribourgeois*, 1905, Haas.

Les journalistes de Berne à Fribourg

Les journalistes de la ville de Berne viendront à Fribourg, mercredi 13 juillet, pour visiter la fabrique de chocolat de Villars et les brasseries de Beauregard et du Cardinal.

Voici le programme de cette visite : 9 h. 1/2, visite de la fabrique de chocolat de Villars ; 11 h. 30, départ pour Morat, dîner. L'après-midi, à 3 h. 1/2, retour à Fribourg, visite des brasseries de Beauregard et du Cardinal.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain mercredi, à 8 h. du matin, examens de la 5^{me} et 6^{me} classe des garçons de langue française de la Neuveville (M. Menoud) ; à 2 h. de l'après-midi, examens de la 1^{re} et 2^{me} classe des filles du même quartier (M^{lle} Winckler).

Demain également, à 8 h. du matin, examens de la 5^{me} et 6^{me} classe des filles de langue allemande du Bourg (M^{lle} Nonnast).

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

2 juin. — Schuway Elise, fille d'Alphonse, de Bellegarde, née en 1931, rue des Alpes, 25.
 3 juin. — Haas Joseph, manoeuvre, de Fühli (Lucerne), né en 1914, domicilié à Cormondes.

4 juin. — Zwick Ofelia, de Fribourg, née en 1916, avenue Weck-Reynold, 7.

5 juin. — Chacin Louisa, fille de Louis, de nationalité vénézuélienne, née en 1921, domiciliée à Genève.

6 juin. — Ducry Charles, époux de Jeanne, née Pillonel, instituteur, de Dompierre, né en 1889, domicilié à Grolley.

7 juin. — Odin Marie, de et à Neyruz, née en 1910.

Théraulaz Imelda, née Vauthey, épouse de Louis, de La Roche et Pont-la-Ville, née en 1902, domiciliée à Prilly (Vaud).

9 juin. — Egger Pierre-Canisius, domestique, de et à Saint-Ours, né en 1884.

Ballaman Jean, époux de Joséphine, née Métal, manoeuvre, de Wallenried, né en 1865, domicilié à Genève.

Forestier Ernest, époux d'Ursule, née Capaul, chef de cuisine, de Fribourg, route de Villars, 5.

10 juin. — Bochud Joséphine, fille d'Albert, de Corminbœuf, née en 1932, Joli-Site, 168.

Steiner Otto, époux de Bertha, née Meyer von Mattstetten, de Lavin (Grisons), né en 1877, avenue du Moléson, 37.

11 juin. — Kilcher Alphonsine, née Wolhauer, veuve de Félix, de et à Praroman, née en 1866.

13 juin. — Noth Albin, fils de Jean, de Zumholz, né en 1930, Place du Petit-Saint-Jean, 75.

Jaquet Suzanne, de Grolley, née en 1913, domiciliée à Léchelles.

AFFAIBLIS



SURMENÉS

qui êtes déprimés par le travail ou les fortes chaleurs qui vous font perdre l'appétit et les forces ; qui souffrez de faiblesse générale, de langueur ou de lassitude ; Réagissez ! Tonifiez votre organisme.

Le VIN DE VIAL

est un Reconstituant puissant.

Véritable tonique général, il intensifie le fonctionnement de toutes vos facultés, et le jour où vous serez décidés à l'adopter, vous retrouverez FORCE, VIGUEUR, SANTÉ

Dans toutes les Pharmacies de Suisse

Le secret du Faron

par Paul SAMY

On frappait à la porte. Bettie et Blanche s'essuyèrent vite les yeux.

— Entrez, fit Mme Atkinson.

C'était Maurice, qui ne trouvant pas sa fiancée chez sa mère, craignait qu'elle ne fût souffrante. L'une et l'autre ne s'étaient pas si bien remises qu'il ne devinât le motif qui gardait encore humides leurs paupières.

— Je n'en pouvais plus, fit Bettie, j'ai dû tout dire à Blanche.

— Ce secret vous pesait trop, Bettie, je le sentais. Vous avez bien fait de le confier à votre cousine. Plus que vous encore, Mlle Thomy a une raison de le garder.

— L'ami d'André, dit celle-ci, ne pourrait-il pas appeler Blanche sa fiancée ?

— Eh bien, Blanche, tant qu'on n'aura pas mis la main sur les assassins de votre oncle et de votre mère, vous restez la victime désignée à leurs coups. Vous y avez échappé par miracle jusqu'ici. Il faut vous résoudre à la claustration qu'on vous impose.

— Elle m'est doublement agréable, répondit la jeune fille, maintenant que j'ai trouvé une sœur dans votre fiancée.

— Et en moi un futur bon cousin, dit-il en souriant, pour apaiser un peu ces cœurs meurtris. Vous êtes-vous demandée, ajouta-t-il, quelle heure il est ?... Bientôt 6 heures et demie. Vous avez juste le temps, avant le dîner, de refaire vos figures. Il ne faut pas que ma mère devine votre peine.

— Quant à vous, Blanche...
— Mon Dieu, fit-elle, presque effrayée, qu'est-ce qui va m'arriver ?
— Celui que vous aimez, dit de Nareuil. J'ai téléphoné à André de venir passer la soirée avec nous et près de vous.
— Merci ! fit la jeune fille. Vous êtes déjà le bon cousin, monsieur de Nareuil.
— Alors pourquoi pas Maurice ?
— L'excellent cousin Maurice, répliqua Blanche, en lui tendant la main.

VI

Le château d'Esmerande est une des plus jolies demeures de la fin du XVII^{me} siècle. A cette époque, le marquis, chef du nom, avait transformé la vieille partie d'allure féodale qui, d'une aile à l'autre, tenait lieu de façade et l'avait remplacée par une élégante construction à deux étages, la dernière mansardée, dans le style architectural des édifices alors à la mode.

Le château, situé entre Le Perreux et La Maltourne, était adossé au nord à un joli bois. Au sud, il regardait la Marne, dont il n'était séparé que par une belle pelouse ornée de massifs de fleurs et entourée de beaux arbres.

Un mur assez élevé entourait la propriété que fermait au nord une grande grille devant la cour d'honneur. C'était l'entrée principale, flanquée de deux pavillons où logeaient le concierge et la domestique.

Vers la rivière, on y accédait par une porte pleine encastrée dans le mur et qui s'ouvrait sur un chemin de halage et le commencement du quai des Deux-Ponts.

Le château avait conservé le nom de ses an-

ciens maîtres, car la branche des d'Esmerande s'était éteinte et son dernier représentant, n'ayant plus les moyens d'entretenir la riche et improdutive demeure, l'avait vendue, il y a quelques années, à un manufacturier du Nord, M. Esnault.

Ce dernier, veuf, l'habitait avec son fils et sa belle-fille durant les mois chauds, car les ombrages du parc et le voisinage de la rivière y entretenaient une température modérée.

A l'automne, les enfants de M. Esnault allaient pour quelque temps chez les parents de sa belle-fille, tandis que lui-même faisait le va-et-vient entre Esmerande et Roubaix où il avait ses usines.

Ces absences n'étaient pas longues. Elles duraient quatre à cinq jours.

C'est au retour de l'une d'elles, vers 10 h. du matin, que, en entrant dans son cabinet de travail, situé dans l'aile droite du château, au rez-de-chaussée, il vit, par le désordre de la pièce, que celle-ci avait été cambriolée.

Il n'était pas un meuble, pas un tiroir qui n'aurait été fouillé et bouleversé. Les papiers qu'ils contenaient gisaient en désordre sur le parquet, et le coffre-fort éventré était vide de tout ce qu'il renfermait, du moins en billets de banque, car on n'avait pas touché aux bijoux.

Mais les sommes dérobées représentaient plus de sept cents mille francs que M. Esnault avait retirés d'une banque parisienne pour les besoins de la trésorerie de ses usines.

Des titres au porteur, presque d'une égale valeur, avaient également disparu.

C'était toute une fortune dont s'étaient emparés les cambrioleurs, ce que M. Esnault expliquait au chef de la Sûreté, auquel il avait

téléphoné dès qu'il s'était aperçu du vol dont il avait été victime.

M. Thiéret s'était aussitôt rendu en automobile au château avec un de ses inspecteurs. Or, il se trouvait que c'était Pérem qui s'entretenait avec le chef de la Sûreté de l'affaire d'Asnières, quand vint à ce dernier le coup de téléphone de M. Esnault.

Sans plus tarder, ils étaient partis pour Esmerande et tous deux écoutaient les doléances du propriétaire du château qui se lamentait sur le vol dont il était victime.

— Tout, disait-il, est à la place et dans le désordre où j'ai trouvé la pièce et je n'ai pas voulu que personne y entrât avant votre arrivée.

— Bien, dit M. Thiéret. Qui était présent au château ?

— Les concierges, mari et femme, et mon valet de chambre qui habitent à l'entrée de la première cour.

— Les avez-vous interrogés ?

— Sommairement. Ils n'ont rien entendu. Ils sont, il est vrai, un peu éloignés de la maison. Mais, quand mon domestique est venu me recevoir, toutes les portes du château étaient closes, toutes les fenêtres aussi, sauf l'une de ce cabinet donnant sur la pelouse et qui, vous le constaterez, a été fracturée de l'extérieur.

— Et dans les autres pièces ? demanda le chef de la Sûreté.

— On n'y a pas pénétré. Rien n'y manque.

Pérem alla à la fenêtre. Un des panneaux de bois avait été scié autour de l'espagnolette et la même opération était pratiquée sur la fenêtre intérieure, dont, également, on avait découpé une vitre pour atteindre la poignée commandant la fermeture.

— C'est le procédé ordinaire, fit-il. Ils connaissent leur métier. Mais, ajouta-t-il en allant à la vieille cheminée de marbre qui ornait le cabinet, ils ne varient pas leur manière.

Ce disant, il y avait pris un flacon qu'il porta à ses narines.

— Ce n'est pas vous, M. Esnault, demanda-t-il, qui vous servez de chloroforme ?

— Dieu m'en garde, répondit le châtelain.

— Mais encore un peu et il vous servait. Où couchez-vous ?

— Dans la chambre voisine, qui communique avec ce cabinet par la porte d'angle du fond.

— Eh bien, continua l'inspecteur, il est heureux que vous ayez été absent, car il est probable qu'avant de s'en prendre à votre coffre-fort on vous eût mis provisoirement, ou pour toujours, dans l'impossibilité de bouger de votre lit.

— Pourtant les cambrioleurs devaient me savoir absent.

— Mais ils ignoraient sans doute le moment de votre retour, dit le chef de la Sûreté, et ils s'étaient précautionnés pour que vous ne les gêniez pas dans leur opération.

(A suivre.)

FIDES
UNION FIDUCIAIRE, LAUSANNE
Place St-François 12bis, tél. 31.141-31.142
ZURICH — BÂLE — SCHAFFHOUSE
REVISIONS — EXPERTISES
CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS
IMPÔTS 865 L

Publications nouvelles

Dr Stefan Markus, *Die Lösung der Weltkrise durch mondiale Durchdringung*. 48 S. Im Verlag Emil Rügge & Co in Zürich.

Die Tatsache lässt sich nicht wegleugnen, dass gewaltige Gebiete der Erde brachliegen und unbewohnt sind, während Europa unter notorischer Übervölkerung leidet. In Belgien über 250 Menschen auf dem Quadratkilometer, in Kanada einer. Deutschland hat eine Bevölkerung von 63 Millionen Menschen, die zwanzigmal umfangreicherer Vereinigten Staaten von Nordamerika beherbergen deren bloss 122 Millionen. Daneben gibt es ungeheuer grosse Gebiete in den Kolonien, die fast ausschliesslich von wilden Tieren bewohnt werden... Davon geht der Verfasser aus. Er will Europa um 100 Millionen Menschen armer machen. Nicht durch Krieg und Seuchen, sondern durch mondiale Durchdringung, durch Kolonisation, Neuverteilung der Welt. Er verlangt « von denen, die reich an Land und arm an Menschen sind, dass sie denen, die reich an Menschen und arm an Land sind, gestatten, ihren Menschenüberfluss dorthin abzuschicken, wo es Raum und Reichthum genug gibt, um ihnen das Leben und die Existenz zu sichern ». Und da der Einzelne, auf sich selbst angewiesen, vor der Initiative zurückschreckt, fordert der Verfasser eine internationale organisierte Auswanderung von Hunderttausend und Millionen ! « Es gibt auf Erden Land genug, dass jedem Individuum sein Haus, sein Garten, sein Feld zugewiesen werden könnte. » Um diese Einsicht zu fruchtbar zu machen, bedarf es einer planmässigen Kolonisation. Sie wird der stockenden Produktion neue Absatzgebiete erschliessen, wird Handel und Industrie der ganzen Welt neu beleben, wird die Kosten des Lebensunterhaltes auf ein unwesentliches und leicht zu bestreitendes Minimum reduzieren und damit die Kulturschmach des Hungertodes ein für allemal unterdrücken... Markus weist nachdrücklich darauf hin, dass auch Europa und Amerika einmal kolonisiert worden sind. Im letzteren gab es zur Zeit seiner Entdeckung nicht einen einzigen Weissen. Die durch die überstaatliche Zusammenfassung und Organisation in Bewegung gesetzten Auswanderer sollen alles Notige erhalten : Land und Beruf, Betriebsmittel, Schutz. Die gewaltigen, schwach bevölkerten Gebiete Russlands, der Türkei, Kanadas, Australiens, der Vereinigten Staaten, der südamerikanischen Republiken sollen ihnen eine neue Heimat bieten, und die reichen, unentwickelten Riesenlandereien der « Mandate » und der portugiesischen, holländischen, belgischen, französischen, englischen, italienischen, spanischen Kolonien. « Wie einst die Barbaren in zivilisiertes Gebiet, so müssen heute zivilisierte in barbarisches Gebiet ziehen. Nicht vereinzelt, nicht zu Hunderten, nicht zu Tausenden, vielmehr zu Zehntausenden, zu Hunderttausenden, zu Millionen... So werden hundert Millionen Weisse die Idee und Aufklärung der Zivilisation in jene Länder tragen, die um Jahrtausende in der geistigen und materiellen Entwicklung zurückgeblieben sind, werden hundert Millionen Weisse diese Länder und Gebiete der Menschheit erobern und unterwerfen, friedlich, ohne Schwertstreich, durch Wissenschaft und Technik, werden hundert Millionen Weisse unsern Planeten durchdringen, neu gestalten, neu verteilen... » Der Weg, den Markus uns aus der Krise heraus zeigt, ist neu und unalltäglich. Es ist zu wünschen, dass seine Ideen von recht vielen gelesen und beherzigt werden. Es ist zu wünschen, dass die « Mondiale Durchdringung » nicht ein totgeborener Begriff bleibt, sondern Wurzeln schlägt in der öffentlichen Meinung der Welt und ihren Druck auf die Regierung so stark macht, dass die « Mondiale Durchdringung » in absehbarer Zeit Tat und Wirklichkeit wird ! Es gibt keinen andern Weg zur Lösung der Weltkrise !

Le linge de Madame Suzon est blanc comme neige et ses mains restent pourtant si fines!

L'Institut Sunlight vous offre de nombreux avantages. Ecrivez-nous, et nous vous dirons comment vous pouvez en profiter.

Sunlight S.A. Zurich

GRAND PAQUET Fr. 1.-
PAQUET NORMAL Fr. -.55

†

Monsieur Pierre Bugnon et son fils Henri, à Torny-le-Grand; les sœurs Joye et Bugnon, à Torny-le-Grand; M. Joseph Barras et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Colette BUGNON-BARRAS

décédée subitement, le 4 juillet.

L'enterrement aura lieu à Torny-le-Grand, jeudi, 7 juillet, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CINEMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
L'immense succès
MONSIEUR ALBERT

Film Paramount

A vendre, à Vevey, **bâtiment avec café**

Notaire Ansermet, Vevey.

Accordéon

à vendre, 75 touches, 38 voix, 80 basses; accordé au diapason 870; en parfait état, cédé à moitié prix: Fr. 250.-.

S'adr. chez M. Xavier Broillet, Samaritaine, 121, Fribourg.

On désire louer **un bon café**

en ville ou campagne, éventuellement on achèterait.

S'adr. sous P 2254 B, à Publicitas, BULLE.

Machine à tricoter

Marque Dubied, en parfait état, à vendre d'occasion. Facilités de paiement si nécessaire.

S'adresser à L. Zahnd, rue Grenade, 29, Moudon.

Maréchal

Apprenti peut entrer tout de suite ou date à convenir, nourri et logé.

FORGE MÉCANIQUE, Schwabinger, frères, Payerne, 13072

A VENDRE

50 m², sièges daïlle, en épaisseurs de 36, 42, 45, 50, 60, 70 m/m. 13113

S'adresser à J. Barras, scierie de Lossy.

A LOUER

pr tout de suite, 1 appartement de 6 pièces, tout confort moderne, chambre à lessive et dépendances, anc. 1800 fr., maintenant 1500 fr.

S'adresser sous chiffres P 13108 F, à Publicitas, Fribourg.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
DERNIERE représentation de **Passeport**
13.444

Laiterie-épicerie charcuterie

à céder, pr cause d'âge, dans quartier populaire et sur passage important. Affaire lucrative. Pour traiter: Fr. 13.500, tout compris.

Ecrire sous chiffres X 8235 L, Publicitas, Lausanne.

On demande un **apprenti-fromager**

Entrée tout de suite. S'adresser par écrit s. chiffres P 13112 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre ou à louer, à Saint-Aubin (Neuchâtel), **Belle grande VILLA**

de 11 pièces, chambre de bains, véranda fermée et chauffable. Vastes dépendances. Chauffage central; tout confort. Bâtiment séparé, contenant lessiverie, garage, chambre habitable. 2519 N

Grand jardin, beaux ombrages et verger. Magnifique situation à proximité du lac, avec accès facile à celui-ci.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry, 1, Neuchâtel.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG

130, PLACE SAINT-NICOLAS et AVENUE DE PÉROLLES, 38

Grand choix de **CADEAUX**

de

Premières Messes

Missels d'autels — Bréviaires — Rituels
Crucifix (bois sculpté)
Ouvrages divers à l'usage du Clergé

PENSION du Rohr

au Lac-Noir, 1050 m.

On prendrait 2 à 3 garçons pour les vacances. Leçons à volonté.

Mme NEUHAUS.

PAILLE

Nous détaillerons chaque semaine, en gare de Fribourg, de la belle paille de blé bottelée, au meilleur prix du jour.

S'inscrire chez Baehler-Andrey, Grandrue, 24, téléphone 14.21. 13103

Boulangier

On demande un ouvrier boulangier, sortant d'apprentissage. Entrée immédiate. 13109 F

S'adresser à la boulangerie d'Ependes (Frib.).

A vendre ou à louer, à Morat

chalet à 6 chambres

jardin près du lac, confort moderne, boiler, bain, cause départ.

Offres sous L 4725 Y, à Publicitas, Fribourg.

Bonne cuisinière

demande remplacement ou place stable. Accepterait aussi comme bonne à tout faire.

S'adresser sous chiffres P 40859 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

de 16 ans, parlant français et allemand, demande place dans boulangerie-pâtisserie, Tea-Room ou épicerie. A déjà servi dans place analogue. Entrée à convenir.

S'adresser par écrit s. chiffres P 13111 F, à Publicitas, Fribourg.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10001

Mme SCHMID, Vignetaz, 21.

Jeune homme de 17 ans, robuste, avec école secondaire professionnelle, demande place comme **garçon de courses** dans boulangerie.

Kath. Jugendamt, Olten, Jurastrasse, 22. 21890

Beau rouet

à vendre. Prix avantageux. 13116 F

Magasin, 17, rue de Lausanne.

A. ANDREY.

Pendant les vacances, prenez la

Cantine

au cours de cuisine, Marcello, 18, Fribourg.

Prix: Fr. 1.30, 1.60 et 2.-.

Téléphone 564. 13117

A céder tout de suite, cause de santé,

Café-Restaurant

avec chambres.

S'adresser sous chiffres L 30132 X, à Publicitas, Genève.

On demande jeune fille catholique, sincère et fidèle, comme

VOLENTAIRE

dans petite famille à Lucerne. Bonne occasion d'apprendre la bonne cuisine bourgeoise, ainsi que la langue allemande.

Offres avec photo sous chiffres K 35038 LZ, à Publicitas, Lucerne.

Le meilleur **COIFFEUR**

Pour DAMES

est **Fernand Gravey**

LA LIBERTÉ est en vente à:

BERNE: Librairie de la Gare. — Kiosque supplémentaire Bahnhofhalle. — Kiosque Bubenbergrplatz.

BROU: M. Fernand Barras.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

Dès demain, au CAPITOLE, le chef-d'œuvre de CARL FRÉHLICH

Jeunes filles en uniformes

AVEC TEXTE FRANÇAIS DE Mme COLETTE

Le film qui a été classé premier du grand référendum d'Allemagne

BAISSE

sur le veau

Veau pour rôti, la livre Fr. 1.50
 Veau pour ragoût, la livre » 1.20
 Pore pour rôti, la livre » 1.50
 Bœuf pour bouillir, la livre dep. 1.—

Vve DUPONT

BOUCHERIE. — CHARCUTERIE.
 Rue des Alpes, 52 — Rue Lœarno.
 Timbre escompte.

Beaux abricots

pour confitures et bocaux.
 AUJOURD'HUI et DEMAIN.

grande vente

Aux magasins Galmès, frères, primeurs,
 au prix exceptionnel de Fr. 0.90 le kg.
 (par 5 kg.)
 Avenue de la Gare, 5. Rue de Lausanne, 57.
 Téléphone 90.1. Téléphone 9.03.
 ON PORTE A DOMICILE.

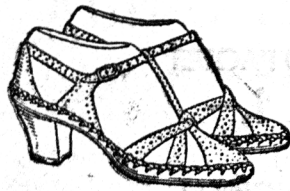
P. MURITH-DUPASQUIER, anciennement à
 l'hôtel de Jaman, à Monthovon, a le plaisir
 d'informer ses amis et connaissances qu'il
 dessert

l'hôtel de la Croix-Blanche

A MARSENS

Bonnes consommations. — Vins de choix.
 Restauration à toute heure. Truites.

Téléphone 11. Se recommande.



Sandales grecques
 en brun, brun-beige
 Nos 35-40

Fr. 9.80

KURTH, Fribourg

AVIS

On se charge de tous travaux de peinture,
 tapissage, etc. Bas prix. 40860
 S'adresser : 58, rue de Lausanne, 1^{er} étage.

Vente juridique

d'un stock de chapeaux p^r hommes et dames, etc.
 Vendredi, 8 juillet 1932, dès 14 heures et
 samedi, 9 juillet 1932, dès 13 h. 1/2, à la salle
 des ventes, Maison de justice, à Fribourg,
 l'office vendra au plus offrant et au comptant,
 environ 100 chapeaux feutre pour hommes,
 350 chapeaux et bonnets pour dames, une quan-
 tité de cloches feutre, rubans, voilettes, fleurs
 et plumes, velours, crêpes, soieries, laines et
 coiffes ; 1 lot de supports de chapeaux, etc.
 Office des faillites de la Sarine.

Pour CADEAUX
 de
 Premières Messes

Sculptures sur bois

du célèbre SCULPTEUR THOMANN
 CRUCIFIX — STATUES — TABLEAUX
 CRÈCHES — BÉNITIERS, etc., etc.

Librairie Saint-Paul
 Magasin de Pérolles, 38
 FRIBOURG

Concours de travaux

L'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à
 Fribourg, met en soumission les travaux de
 fourniture et pose des

volets à rouleaux

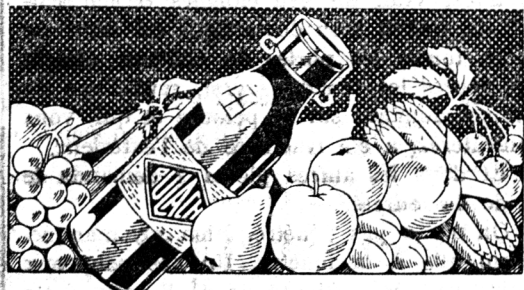
de son nouveau bâtiment de l'avenue de Pérolles.
 Les plans, avant-métrés et cahiers des charges
 peuvent être consultés dans les bureaux du
 soussigné jusqu'au 7 juillet courant inclusi-
 vement.
 Les soumissions devront être adressées jus-
 qu'au 9 juillet, à 18 heures, à l'Imprimerie
 Saint-Paul.

E. DEVOLZ, architecte.

Descentes de lit

Couvertures laine, jetées de divans

chez Fr. Bopp, maison d'ameublements, rue
 du Tir, 8, Fribourg. Téléphone. 7.63.



Bouteilles à conserves « Bülach »

Prix réduits pour la saison 1932

1/2	3/4	1	1 1/2	2 litres
0.60	0.70	0.80	1.	1.20

En vente à

Fribourg : E. Wassmer S. A. ; Bregger,
 Zwimpfer et Cie, Eisenwaren ; hoirs de
 Jos. Zosso-Sauterel, verrerie ; Coopératives
 réunies.

Attention !
 Les bouteilles Bulach d'origine por-
 tent toutes cette étiquette

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier
 de reliure

A LOUER

Un bel appartement de 6 chambres, complè-
 tement remis à neuf, confort moderne, grand
 balcon, belle vue sur les Alpes, 2^{me} étage,
 avenue du Midi. Prix : 1600 fr. au lieu de
 1800 fr. 13055
 S'adresser à M. H. Hogg-Mons, entrepreneur,
 avenue du Midi, 17.

LITS D'ENFANTS

poussettes de chambre,
 chaises pour enfants, parecs.

Grand choix. 2-14

Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du
 Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.



Pendant les fortes chaleurs
OVOMALTINE

Essayez et vous serez étonnés !
 Renseignements par Dr A. Wanda S. A. Berno

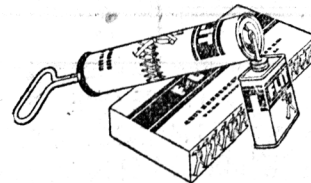
Mode
 de préparation :
 Délayer 2-3 cuillerées à
 thé d'Ovomaltine et du
 sucre à volonté dans du
 lait ou du thé froid ou
 dans un mélange de lait
 et d'eau. Laisser reposer
 et remuer quelques fois
 par intervalles.
 L'Ovomaltine se dissout
 plus rapidement dans le
 gobelet mélangeur que
 nous fournissons sur de-
 mande à notre prix de
 revient de Fr. 1.—

Varappeurs

Pour une corde solide, souple et légère,
 adressez-vous à la
CORDERIE L. KAMMERER à Bulle



Son dard donne une mort lente, doulou-
 reuse, horrible. Le moustique injecte les
 fièvres mortelles à des milliers de gens.
 Tuez-les vite et facilement en vaporisant
 du Flit. Exigez le Soldat sur bidon
 jaune à bande noire, toujours vendu
 scellé.



En voyage, em-
 portez le Bébé-Flit
 (vaporisateur et
 bidon combinés).
 Frs. 2.70

S'il n'est pas dans ce bidon scellé, ce n'est pas du Flit.
 Seuls Importateurs : Barbezat & Cie, Fleurier (Neuchâtel)

D^r Niquille

chirurgien

ABSENT

CHEVAUX

pour abattre et accidents
 sont payés un bon prix
 par la Boucherie Cheva-
 line Centrale, Louve, 7,
 Lausanne, H. Verrey. 13056
 Téléph. Boucherie 29.259
 Domicile 29.260

SOUSSION

Les travaux de maçonnerie, charpenterie,
 couverture, ferblanterie, menuiserie, serru-
 rie, gypperie et peinture pour l'agrandissement
 et la transformation de l'hôtel de la Fleur-de-
 Lys, à Estavayer-le-Lac, sont mis en soumission.
 Prendre connaissance des plans et conditions
 du 4 au 9 juillet, au bureau du soussigné, à
 Morat, ou chez M. Fischbach, technicien, à Font.
 Les offres sont à remettre à M. J. Pulver,
 propriétaire de l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à
 Estavayer, avant lundi soir, 11 juillet 1932.
 Morat, le 29 juin 1932. 13056
 Hugo Petitpierre, arch. S. I. A.

Cambricoleurs !



Le fait d'héberger dans notre bouche
 une foule innombrable d'êtres malfaisants
 qui s'y multiplient en toute tranquillité
 et qui tentent, de jour et de nuit, de
 pénétrer par effraction dans nos dents
 n'est pas pour nous rassurer ! Ces mi-
 crobes ou bactéries, d'origine animale ou
 végétale, provoquent des fermentations
 aux dépens des hydrates de carbone et des
 résidus alimentaires. L'acide lactique au-
 quel ils donnent naissance, attaque l'émail
 dentaire et plus rien alors ne s'oppose à l'assaut des mi-
 crobes à l'intérieur de la dent elle-même.

Ajoutez à cela que la quantité de ces colonies micro-
 biennes facilite l'écllosion de dangereuses maladies. L'ex-
 périence a prouvé que la diphtérie, la tuberculose, la
 grippe, et même le rhumatisme articulaire, pouvaient
 avoir leur origine dans une carie dentaire.

L'ODOL recouvre les dents d'une mince couche anti-
 septique qui s'oppose au développement des microbes
 et rend des plus difficiles le travail de ces véritables
 cambrioleurs !

Le flacon entier : **ODOL** Le demi-flacon :
 Fr. 3.50 Fr. 2.50

Le double flacon : Fr. 5.—

Jeune fille

21 ans, sérieuse, de con-
 fiance, demande place
 dans magasin de la place.
 Certificat à disposition.
 Faire offres sous chi-
 ffres P 40850 F, à Publi-
 cas, Fribourg.

DOMAINE à louer

L'Hospice de la Broye met en soumission
 pour fin février 1933, la location de son
 domaine d'environ 70 poses (ferme et habita-
 tion neuves).

Prendre connaissance des conditions du bail
 auprès de M. Renevey, préfet, à Estavayer-
 le-Lac. 92-49 F

Les soumissions doivent être remises pour le
 10 juillet au plus tard.

Spécialité

d'images-
 souvenirs
 mortuaires

avec
 Photographie collée
 Phototypie
 Platinographie
 Clichés

Librairies St-Paul
 FRIBOURG

Suisse, debout p. Adelboden! O. B. 1.400 m.
 Park-Hôtel Bellevue Pens. à part. de 11 fr. (salle
 Sporthôtel Schönegg Pens. à part. de 10 fr. (salle
 Tous genres de sports. — Natation et bains de
 soleil. Prospectus par les hôtels.

L'établissement du Bon Pasteur

à Villars-les-Joncs

près Fribourg, se recommande pour tout
 travail de broderie, confection de trousseaux,
 ainsi que pour blanchissage. 13100

SOUBASSEMENTS ET PLINTHES

sapin, chêne et foyard en stock, chez
WINCKLER & C^{ie}, S. A.
 FRIBOURG T. G. 2.00

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Profitez de nos grands assortiments et de nos prix

SOIE ARTIFICIELLE
 dessins nouveaux à pois et autres
 LE MÈTRE **0.95**

SOIE ARTIFICIELLE
 qualité supérieure, fond blanc avec
 jolies fleurs
 LE MÈTRE **1.45**

CRÈPE de CHINE artificiel
 pour robes, disponible en toutes
 teintes
 LE MÈTRE **2.25**

PIQUÉ POUR ROBES
 dessins diagonal et fleurettes, nou-
 veau genre,
 LE MÈTRE **2.45**

TOBRALCO, grand choix en
 teintes unies et fantaisie
 LE MÈTRE **2.75**

GRÈPE Georgette soie
 pour robes, dessins nouveaux
 LE MÈTRE **3.45**

CRÈPE de CHINE, soie artif.
 qualité lourde, belles teintes unies,
 LE MÈTRE **4.90**

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX TROIS TOURS



Le
LAIT Guigoz

provient des pâturages de la Gruyère
 Lait de santé pour tous les âges.